



Les États-Unis n'ont pas tenu leurs promesses concernant un État palestinien indépendant

CONSEIL DES MINISTRES

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE DONNE SON AVAL À LA RÉVISION DES PENSIONS DE

RETRAITE



© Photo : D.R.

Du nouveau concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'année 2024 pour les retraités du régime de retraite des salariés ou non salariés. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier, dimanche, le Président Abdelmadjid Tebboune a donné son aval pour la révision des pensions de retraite, toutes catégories confondues, en tenant compte des capacités financières de l'État. Lire en page 2

ELECTION PRÉSIDENTIELLE : LA CLASSE POLITIQUE BOUGE PAGE 2



OUVERTURE HIER DE LA PREMIÈRE SESSION PÉNALE DE 2024 À LA COUR D'ALGER "El-Para" et les auteurs de l'attaque de Tiguentourine devant la justice Page 3



ELECTION PRÉSIDENTIELLE ANTICIPÉE L'impact du digital souligné

TRANSPORTS

Vers l'affectation de 35 nouveaux bus au profit de l'ETUSA d'Adrar

Le ministre des Transports, Mohamed El Habib Zahana annoncé, samedi depuis Adrar, que 35 nouveaux bus seront affectés à l'Entreprise de transport urbain et suburbain (ETUSA) d'Adrar, en vue de consolider et d'améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens. Se rendant au parc de l'ETUSA, lors d'une visite d'inspection dans la wilaya, M. Zahana a indiqué que ce quota de bus qui renforcera l'ETUSA, devra contribuer à la création de nouvelles lignes et à améliorer la qualité des prestations fournies aux citoyens. Dans le même contexte, le ministre a exhorté à la nécessité de consacrer un atelier à la prise en charge des travaux d'entretien et de maintenance de l'équipement et d'œuvrer à la formation de ses travailleurs, en vue de valoriser les biens de l'entreprise.

DIPLOMATIE

Agrément du nouvel ambassadeur d'Algérie à Chypre

Le Gouvernement de Chypre a donné son agrément à la nomination de M. Rachid Belbaki en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de la République de Chypre avec résidence à Beyrouth, a indiqué samedi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

JIJEL

Fermeture de la RN43 à Ziama Mansouriah suite à un éboulement

La route nationale RN43 dans son segment reliant les wilayas de Jijel et Béjaïa, précisément dans la localité «Boulekhmaï» à la commune de Ziama Mansouriah a été fermée devant la circulation suite à un effondrement «presque total» provoqué par un éboulement survenu samedi après-midi causant l'arrêt de la circulation, a indiqué samedi soir la Protection civile dans une publication sur sa page officielle d'un réseau social. La publication indique que «la "RN43" est fermée à la circulation, à la localité "Boulekhmaï" à la sortie Ouest de la commune de Ziama Mansouriah suite à un effondrement de la route, nécessitant la prudence».

Conseil des ministres

Le Président Tebboune donne son aval à la révision des pensions de retraite

Du nouveau concernant la revalorisation des pensions et allocations de retraite au titre de l'année 2024 pour les retraités du régime de retraite des salariés ou non salariés.

Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée hier, dimanche, le Président Abdelmadjid Tebboune a donné son aval pour la révision des pensions de retraite, toutes catégories confondues, en tenant compte des capacités financières de l'État. Cette révision se veut une reconnaissance à l'apport de cette frange au service du pays et tend à en préserver la protection sociale. Le Président Tebboune a ordonné au Gouvernement de réétudier soigneusement la question au Conseil de Gouvernement et de lancer des études approfondies pour déterminer le niveau des augmentations, qui seront approuvées de manière progressive lors du prochain Conseil des ministres. Le Président a demandé au Gouvernement de rechercher de nouvelles méthodes de financement supplémentaires pour le Fonds national de retraite afin que ces augmentations soient en phase avec le développement de l'économie nationale. La réunion du Conseil des ministres a été également consacrée à un projet de loi relatif à l'état civil et à des exposés, notamment sur les statuts des corps médical et paramédical de la santé, le financement des Start-ups et le suivi de la réalisation et de l'équipement du projet de nouvelle ville médiatique algérienne, Algérien Media City New. Après l'ouverture de la séance par le président de la République, puis l'écoute de l'ordre du jour et la présentation par le Premier ministre de l'activité du Gouvernement au cours des deux dernières semaines, le Président Tebboune a donné, les instructions et directives concernant les dossiers examinés. A propos du projet de loi sur l'état civil, le président de la République a ordonné le report de la discussion du projet de loi pour l'enrichir davantage, soulignant l'importance particulière de la loi sur l'état civil, car il s'agit d'une base d'informations qui doit être moderne et permanente, et gérée par les élus en tant que représentants de la société. Le Président a ordonné au ministre de la Justice d'impliquer les juges et les walis dans l'enrichissement du projet de loi.



■ A propos des statuts des corps médical et paramédical de la santé, le Président Tebboune a souligné le rôle pionnier joué par le corps médical et paramédical dans la contribution à assurer la sécurité sanitaire nationale... (Photo:DR)

Concernant le point d'étape sur l'avancement du processus de numérisation, le Président Tebboune a apprécié le rythme positif du processus, notamment en ce qui concerne la connectivité

au niveau des secteurs gouvernementaux. A propos des statuts des corps médical et paramédical de la santé, le président de la République a souligné le rôle pionnier joué par le corps

médical et paramédical dans la contribution à assurer la sécurité sanitaire nationale, ce qui nécessite de donner une place particulière à ce secteur, concernant la protection, la retraite et les primes d'incitation selon la nature du travail, dans la mesure où le statut ne se concentre pas uniquement aux aspects financiers. C'est pourquoi le Président Tebboune a ordonné que ce dossier soit réexaminé au Conseil de Gouvernement. Concernant le financement des Start-ups, le président de la République a confirmé que l'État continuera à financer et à soutenir les Start-ups qui ont connu un développement important ces dernières années, tout en impliquant le secteur privé dans ce processus en échange d'incitations. L'étape suivante consiste à travailler sur la qualité et non sur la quantité, car le domaine des Start-ups est l'économie de la connaissance, de l'intelligence et de l'efficacité économique, en soulignant que le financement de ces institutions doit cibler les jeunes et prendre en compte la qualité de l'offre de nouveaux projets. Enfin, le Conseil des ministres a accepté d'accorder une autorisation d'appel d'offres international pour suivre, compléter et équiper la nouvelle ville des médias. Le Président Tebboune a souligné la nécessité d'impliquer les institutions nationales pour mettre en œuvre ce projet vital. Pour rappel, en décembre 2023, présidant la cérémonie de remise du Prix du président de la République du journaliste professionnel, le président de la République avait évoqué le lancement du projet de la ville médiatique "Dzair Media City" en vue de «s'adapter au développement des moyens

Election présidentielle

La classe politique bouge

L'élection présidentielle prévue le 7 septembre prochain a commencé à faire bouger la classe politique algérienne. Ainsi, samedi, la Secrétaire générale du parti des Travailleurs (PT), Mme Louisa Hanoune, a annoncé aux membres du comité la décision de participer à la prochaine élection présidentielle et de présenter un candidat du parti. Selon le communiqué final au terme de la session ordinaire du PT tenue les 19 et 20 avril à Alger, le Comité central, a décidé «l'organisation d'assemblées générales au niveau de toutes les wilayas pour débattre de cette décision et appeler à une session du conseil national les 10 et 11 mai prochain qui sera précédée par une autre session prévue le 9 mai afin de statuer sur la forme et le fond de la participation, l'annonce de participation, les détails de la campagne électorale, le contenu politique et la collecte de signatures».

Le même jour, à Oran, le Secrétaire général du Rassemblement national démocratique (RND), Mustapha Yahi, dans un meeting de sa formation politique animé à la salle omnisports de la commune d'Es-Senia, a affirmé que le parti est prêt à examiner toute démarche débouchant sur une coalition ou un consensus en relation avec les prochaines élections présidentielles. Le Secrétaire général du RND a appelé tous les acteurs politiques nationaux, la société civile et la jeunesse à persévérer dans leurs efforts de mobilisation afin «de faire avorter tous les plans et menaces qui guettent l'Algérie sur les plans interne et externe» et «à œuvrer au succès des prochaines élections présidentielles», car, a-t-il estimé, leur succès est considéré comme «la plus grande giflle» adressée à ses ennemis et à toutes les voix et forces hostiles à l'Algérie. Samedi, également, et à partir d'Oran, aussi, le président du parti Sawt Chaâb Lamine Osmani, animant une rencontre des cadres, des militants et des élus de son parti à la cinémathèque, a déclaré, que des consultations seront menées au sein de sa formation politique et que des réunions se tiendraient à travers le pays avant de tenir une réunion du Comité central du parti, qui prendra la décision finale concernant la participation à l'échéance présidentielle.

Le président du Front El Moustakbal, Fateh Boutbig, était samedi à Constantine, pour animer un meeting populaire au Centre culturel Abdelhamid Ben-Badis. Il a appelé à «resserrer les rangs, à renforcer le front intérieur et à s'engager dans la mobilisation nationale pour réussir, par une action politique commune, les prochaines élections et relever les défis à venir». De son côté, le mouvement Ennahda a appelé la classe politique et l'ensemble du peuple algérien à faire réussir la présidentielle du 7 septembre prochain.

L. A.

REPÈRE

Documentaire Les plans subversifs du mouvement terroriste "Rachad" et ses liens avec le terrorisme international dévoilés

Un documentaire diffusé par la Télévision algérienne, vendredi soir, a dévoilé les plans subversifs du mouvement terroriste "Rachad" et ses liens directs avec les organisations terroristes internationales et les services de renseignement de pays étrangers hostiles dans le but de déstabiliser l'Algérie et d'y semer le chaos. Intitulé "Rachad... le terrorisme et les masques de l'assassinat de la conscience", le documentaire révèle, preuves et témoignages vivants à l'appui, les principaux objectifs et les sombres desseins pour lesquels ce mouvement terroriste a été créé, en 2007, sur les ruines du parti dissous du Front islamique du salut (FIS), et la voie de la violence et de la clandestinité choisie par ce mouvement, qui prêche la désobéissance civile. Parmi ses principaux fondateurs, on retrouve d'anciens militants du parti dissous comme Abbas Aroua et Mourad Dhina, qui est impliqué, en tant qu'émir de la "serriya des moudjahidine à l'étranger", dans des opérations de trafic d'armes au profit des groupes terroristes, qui actaient en Algérie à partir de 1993, et dont le nom est lié à plusieurs affaires de soutien logistique aux groupes terroristes. Le documentaire montre les témoignages de membres dissidents de "Rachad" ayant bénéficié des mesures décidées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans le cadre de sa politique de la main tendue, lesquels dissidents ont révélé que les slogans qui ont fortement émergé lors du Hirak populaire en Algérie, en 2019, en faveur de la démocratie et de la légitimité cachaient en fait de sombres desseins malveillants d'un groupe de mercenaires à la tête du mouvement. «Ces mercenaires cherchaient à accéder à des postes et à la richesse en se vengeant de l'Etat algérien». Pour ce faire, ils récoltaient des fonds en répandant leurs faux slogans visant à diviser les Algériens, à attiser la haine entre eux et à démembrer le pays», a dit le dissident du mouvement Seddik Daadi, qui était le garde du corps des anciens chefs du parti dissous Abassi Madani et Ali Belhadj.

de communication et d'information, tout en œuvrant à la promotion du métier et du niveau de professionnalisme, de la crédibilité et de l'influence».

Lakhdar A.

Voir sur Internet
www.lnr.dz.com

Election présidentielle anticipée

L'impact du digital souligné

Le président du Syndicat du numérique, Souhil Guessoum, a souligné, hier dimanche, l'impact du digital, devenu, a-t-il indiqué, un moyen incontournable dans l'espace politique et un moyen de communication crucial. «Le numérique est devenu incontournable sur la scène politique en faisant, depuis quelques années, une entrée très importante, voire fracassante, dans le monde politique et dans les campagnes électorales», a-t-il dit.

S'exprimant sur les ondes de la Chaîne III de la Radio nationale dont il était l'invité de l'émission "L'Invité de la Rédaction", Souhil Guessoum explique qu'aujourd'hui, il ne s'agit plus de lancer des messages via la télévision ou les journaux, mais on assiste à des campagnes ciblées, des campagnes digitalisées et sur les réseaux sociaux.

«En Algérie, la campagne électorale digitale a commencé, de manière timide, en 2014 avec des comptes Facebook de candidats, des sites web et des Twitt. Mais ce n'est qu'en 2019 que ce phénomène a pris de l'ampleur», a-t-il fait remarquer.

Même s'il estime que l'on n'en est pas encore vraiment à l'étape "Big data" pour récupérer des données à segmenter et cibler les votants via l'analyse de cette data, le président du Syndicat du numérique a vivement recommandé l'utilisation des nouvelles technologies au service de l'exer-



■ Sur l'idée d'accéder au vote électronique, Souhil Guessoum s'est dit l'orateur sceptique, arguant le fait que le vote digital est en étroite relation avec l'état de la numérisation dans le pays. (Photo : D.R)

cice démocratique. «Il serait utile d'utiliser l'analyse de ces Big data et l'impact n'en sera qu'énorme», observe l'invité de la Chaîne III de la Radio nationale.

Revenant sur l'historique de l'évolution du digital en politique, Souhil Guessoum cite l'exemple américain.

«Il y a tout un ensemble de programmes digitalisés qui prend le dessus et le relais sur la campagne classique», a-t-il poursuivi, faisant remarquer que la tendance a été inversée avec l'accessibilité d'Internet, vers 2008, puis s'est accentuée en 2012 avec la campagne de Barack Obama qui a révolutionné la pratique de la politique, avec l'introduction des outils technologiques de l'époque, à savoir les réseaux sociaux, sites web... etc. Le staff de campagne du Prési-

dent Obama, a encore indiqué le président du Syndicat du numérique, avait compris qu'il pouvait aller dans une segmentation du corps électoral et adresser des messages individuels aux votants en tenant compte de leurs lieux d'habitation, de leurs convictions, de leurs sexes, de leurs âges... Rappelant que c'est grâce au groupe Cambridge analytica, qui, en collaboration avec Facebook, a récupéré entre 50 à 60 millions de comptes, dont les données personnelles ont été exploitées pour la campagne électorale de Donald Trump dont la victoire, dit-il, s'est jouée sur l'espace digital.

Sur les 24 millions d'utilisateurs de Facebook, les huit millions d'utilisateurs d'Instagram et les six millions d'utilisateurs de Snapchat, ajoute encore l'invité de la

Chaîne III de la Radio nationale, un important vivier peut être ciblé directement par la publicité électorale. «Outre les aspects d'efficacité et de rapidité, il y a le fait de s'adresser à l'électeur à moindre coût en épargnant les déplacements », observe-t-il encore.

Enfin, à l'idée d'accéder au vote électronique, Souhil Guessoum s'est dit l'orateur sceptique, arguant le fait que le vote digital est en étroite relation avec l'état de la numérisation dans le pays. «Si le digital est poussé, tel que le souhaitent les pouvoirs publics, en supprimant les contraintes, en mettant une stratégie très ambitieuse efficace et efficiente dans le domaine digital, on pourra alors parler un jour de vote électronique.»

Rabah M.

Ouverture hier de la Première Session pénale de 2024 à la Cour d'Alger

"El-Para" et les auteurs de l'attaque de Tiguentourine devant la justice

Présidant l'ouverture de la première Session pénale de l'année 2024 au Tribunal Pénal de Première Instance de Dar El-Beida, le juge de la Première Chambre pénale de la Cour d'Alger, Ali Aichour a déclaré, hier, que 194 affaires pénales sont programmées et seraient traitées au cours de la Session pénale en cours, qui a débuté hier dimanche et se terminera le 6 juin prochain.

Selon le Juge de la Première Chambre pénale de la Cour d'Alger, «les dossiers judiciaires liés au terrorisme, au trafic des drogues et à la Cybercriminalité, occupent le devant de la scène, ils font parties des plus nombreuses affaires à traiter durant cette Session pénale pour l'année 2024», révèle-t-il, tout en expliquant que «ce genres de fléaux criminels recourent à l'utilisation des Technologies modernes et à l'exploitation des sites liés aux réseaux sociaux». Toujours selon le président de la Première Chambre pénale de la Cour d'Alger, «parmi les 196 affaires criminelles se trouvent 34 dossiers judiciaires liés au trafic et à la détention de drogues et substances de psychotropes, 34 autres dossiers liés au terrorisme, 9 dossiers judiciaires liés à la Cybercriminalité, voire le crime électronique, mais le plus important parmi ces affaires criminelles sont les deux dossiers criminels restés enfermés par la justice pendant plus d'une décennie, celle de l'affaire de Tiguentourine, laquelle est prévue pour le 27 mai prochain, dont quatre détenus prévenus seront jugés dans le cadre de cette affaire criminelle», a-t-il dévoilé. «L'affaire concerne le dénommé "Abdelkader Darouich", "Kourmi Bouziane" et

"Laâroussi Derbali", ce dernier est un terroriste de nationalité tunisienne, outre l'accusé "Jaâfar Bouhaf", ce présumé est accusé de crimes d'appartenance à un groupe terroriste en activité à l'étranger, de crimes de création, d'établissement et de gestion d'une organisation armée dont le but est de commettre des actes terroristes, de répandre les massacres et les sabotages associés au terrorisme, de meurtre volontaire avec torture et brutalité, de meurtre prémédité combiné à un autre crime pour faciliter la fuite de ses auteurs, d'enlèvement et de détention de personnes, d'enlèvement avec torture physique, d'enlèvements avec menaces et violence, de transport du matériel militaire, des armes et des munitions de première et deuxième catégories sans autorisation de l'autorité légalement compétente, de possession d'armes et de munitions prohibées, de délit de sabotage volontaire de biens et d'installations utilisant des matières explosives et bien d'autres chefs d'inculpations», a précisé le juge de la Première Chambre pénale de la Cour d'Alger, Aichour Ali au sujet de cette grosse affaire de Tiguentourine. «La deuxième affaire liée au terrorisme, poursuit le Juge de la Première Chambre pénale, concerne également le cas du principal terroriste du Groupe salafiste, de prédication et de combat (GSPC), "Abderezak El-Para", dont le vrai nom est "Amari Saifi", ce chef terroriste notoire est accompagné de 27 autres accusés, dont quatre détenus et un accusé ont été relâchés dans le cadre de l'enquête», dira Ali Aichour.

Sofiane Abi

REUNION

3^{ème} édition de «Start-ups Days»

L'économie verte et le développement durable au cœur des travaux

Des jeunes innovants porteurs de solutions pratiques à des préoccupations dans les domaines industriels et agricoles se sont réunis, samedi à Alger, pour participer à la troisième édition de l'événement "Start-up Days", où l'économie verte et le développement durable ont été au centre de ses travaux.

Organisé par l'incubateur Blue-Green Business sous le patronage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-ups et des Micro-entreprises, cet événement a été marqué par la tenue de plusieurs panels animés par des experts dans la transition et l'efficacité énergétique, le traitement et la valorisation des déchets, l'agriculture innovante et la mobilité durable. A travers les différentes interventions, les experts participants ont relevé l'importance d'accélérer la mise en œuvre des politiques publiques et des investissements en matière d'économie verte, notamment en relation avec l'optimisation de l'utilisation de l'énergie pour réduire les gaspillages et les émissions polluantes. Ils ont également appelé à promouvoir des nouveaux comportements en mesure d'appuyer l'économie circulaire, en valorisant les activités de recyclage et traitement des déchets. Les experts ont mis en avant, par ailleurs, l'apport des centres des recherches et des Start-ups dans la promotion des pratiques agricoles respectueuses de l'environnement à travers l'encouragement de la collaboration entre professionnels, chercheurs, Start-ups et entreprises agro-alimentaires, outre, la sensibilisation des consommateurs sur les avantages de l'agriculture durable en termes de santé, d'environnement et de durabilité. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'incubateur Blue-Green Business, Fethi Chennaoui, a expliqué que cet événement visait à encourager les porteurs de projets et les étudiants à accéder au monde de l'entrepreneuriat, et à permettre de tisser des liens entre innovateurs et experts dans les différents domaines en vue de mieux saisir les besoins du marché de l'innovation. Dans le cadre de l'événement, une exposition a été organisée regroupant une quinzaine de Start-ups versées dans l'agriculture durable et la permaculture ainsi que les énergies renouvelables. Aussi, au cours du même événement, 25 Start-ups concourent pour un challenge en collaboration avec la compagnie aérienne nationale Air Algérie, portant sur le catering, la digitalisation, la réduction de l'impact de carbone et la transition énergétique. Selon M. Chennaoui, les Start-ups lauréates qui proposeront les meilleures solutions dans ces domaines auront l'opportunité de collaborer avec la compagnie aérienne.

Djamila Sai

BRÈVE

Diplomatie

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine salue le rôle de «chef de file» de l'Algérie au CS

L'ambassadeur de l'Etat de Palestine en Algérie, Fayez Abu Aïta, a salué «le rôle de chef de file» de l'Algérie au Conseil de Sécurité en faveur de l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, qualifiant le vote de 12 pays, jeudi, en faveur du projet de résolution présenté par l'Algérie de «grande victoire» pour la cause palestinienne.

Dans un communiqué publié par l'ambassade de l'Etat de Palestine en Algérie, M. Abu Aïta a salué le projet de résolution présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité, ainsi que le travail, la préparation, la coordination et la concertation menés avec toutes les parties et groupes internationaux pour concourir à son aboutissement. Il a estimé que les 12 votes recueillis en faveur du projet de résolution, présenté par l'Algérie au Conseil de sécurité sur l'adhésion pleine et entière de la Palestine à l'ONU, était «une grande victoire pour la cause palestinienne», dénonçant le veto américain au dit projet de résolution.

Agence

L'accord signé entre le Haut-Commissariat à la numérisation et Huawei Consortium

Un Data Center pour héberger et centraliser les données nationales

La Haut-Commissaire à la numérisation, Mme Meriem Benmouloud, a affirmé, avant-hier samedi, à Alger, que la réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (Data Center) permettra d'obtenir une infrastructure de technologies de pointe en vue d'assurer l'accès, de manière numérique unifiée et unique, aux prestations publiques et d'héberger les solutions et les données, créer une base de données et introduire l'exploitation des technologies avancées comme l'intelligence artificielle (IA) et les Big Data.

« La réalisation de ce projet permettra d'héberger et de centraliser les données nationales à l'intérieur du pays, à même de contribuer au renforcement de la souveraineté numérique du pays et à la consolidation de la coopération entre les deux pays, liés par un partenariat stratégique global », a-t-elle indiqué. S'exprimant en marge de la cérémonie de signature entre le Haut-Commissariat à la Numérisation et Huawei Consortium d'un accord portant réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (Data Center), Mme Meriem Benmouloud a estimé que le transfert d'expertises dans ce domaine de projets à haute technologie nécessiterait l'implication des acteurs dans la numérisation et des partenaires économiques algériens. Faisant remarquer que la signature de cet accord permettra d'avancer à pas fermes vers la concrétisation des orientations judicieuses du président de la République, Abdelmadjid



En février 2023, l'opérateur de télécommunications "Algérie Télécom", a inauguré son propre Data Center, dans la wilaya de Constantine. (Photo: D.R)

Tebboune, visant à parvenir à la gouvernance numérique, avec la modernisation des institutions de l'Etat et l'amélioration de ses prestations.

Pour sa part, l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Algérie, a affirmé que Huawei Consortium oeuvrera, à travers ce projet, au transfert des nouvelles technologies en matière de numérisation, afin, a-t-il indiqué, que des compétences algériennes puissent en bénéficier. Fin mars dernier, le Conseil des ministres a approuvé un marché par négociation directe entre le Haut-Commissariat à la numérisation et l'entreprise chinoise Huawei pour la réalisation du Centre national algérien des prestations numériques (Data Center).

« Après la présentation, par la Haut-Commissaire à la numérisation, de son rapport périodique, qui a enregistré une progression notable en termes d'interconnexion entre les différentes ins-

tances et administrations publiques et le lancement de la réalisation d'un Centre de données national (Data Center), le Conseil des ministres a approuvé un marché par négociation directe entre le Haut-Commissariat à la numérisation et l'entreprise chinoise Huawei, eu égard à son caractère urgent », a indiqué un communiqué du Conseil des ministres.

A la mi-novembre dernier, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a approuvé, lors d'un Conseil des ministres, la réalisation du projet de réalisation d'un Data Center par l'entreprise chinoise Huawei, visant la concrétisation d'une véritable transition numérique dans le pays. Rappelant, a indiqué le communiqué ayant sanctionné ladite réunion, que le principal objectif de ce projet de numérisation de grande envergure est d'éliminer la bureaucratie entravant les projets, d'adopter la transparence dans la gestion de la chose

publique et de minutieusement définir les besoins du pays dans l'ensemble des secteurs.

Rappelons qu'en février 2023, l'opérateur de télécommunications "Algérie Télécom", a inauguré son propre Data Center, dans la wilaya de Constantine. Ce Centre de données, entièrement réalisé par ses équipes, équipé de technologies de pointe et d'une plate-forme Cloud, facilitera, a indiqué "Algérie Télécom", le traitement et le stockage des données des entreprises, en plus de leur garantir un niveau de sécurité optimal et la haute disponibilité des données.

En 2021, le fournisseur privé de service Internet, Icosnet, a déployé son second Data Center sur l'Ouest du pays, basé à Oran. Il a été élaboré, a-t-on indiqué, afin de répondre à la forte croissance des besoins du marché, après avoir obtenu l'autorisation d'exploitation Cloud.

Rabah Mokhtari

TOURISME & ARTISANAT

Gestion des plages

La priorité aux professionnels et aux spécialistes lors de la prochaine saison estivale

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mokhtar Didouche a affirmé avant-hier depuis la wilaya de Boumerdès, que la priorité pour la gestion des plages lors de la prochaine saison estivale sera accordée aux professionnels et aux spécialistes, conformément aux dispositions de lois en vigueur en la matière.

En effet, M. Didouche a indiqué dans une déclaration à la presse en marge de sa visite d'inspection de plusieurs projets du secteur dans la wilaya de Boumerdès, concernant la gestion des plages lors de la prochaine saison estivale, que «les opérateurs compétents, expérimentés et professionnels seront prioritaires, conformément aux dispositions des lois en vigueur».

Il a fait savoir que sa visite dans la wilaya de Boumerdès s'inscrit dans le cadre du suivi sur le terrain des préparatifs pour la saison estivale, de s'enquérir de l'état de préparation des plages, et l'inspection des chantiers de construction de plusieurs unités hôtelières, outre la pose de la première pierre pour d'autres projets en cours de réalisation et l'inauguration de nouveaux projets achevés.

Ainsi, la «dynamique» que connaît la wilaya de Boumerdès grâce aux projets réalisés et en cours de réalisation, «permettra de promouvoir, commercialiser et développer le tourisme balnéaire» pour lequel la wilaya est reconnue, a-t-il poursuivi au passage.

Inspectant des projets de réalisation de plusieurs hôtels dans cette wilaya, M. Didouche a exhorté les investisseurs à ne pas importer les différents équipements des hôtels, à l'instar du mobilier et de la vaisselle pour restaurants, mais à privilégier le produit local disponible qui se distingue par «sa haute qualité», et ce, pour «promouvoir la production locale», a-t-il dit.

Le ministre a entamé sa visite de travail par le Front de mer de la ville de Boumerdès où il a suivi un exposé sur le secteur avant d'inspecter un nouvel hôtel privé de 243 lits et un autre d'une capacité de 155 lits, entré en service l'année dernière.

Il s'est également enquis d'un projet de réalisation d'un hôtel privé d'une capacité de 344 lits et d'un autre projet d'une capacité de 168 lits, avant de poser la première pierre pour le lancement d'un projet d'hôtel privé de 150 lits et d'un autre d'une capacité de 150 lits dans la commune de Boudouaou.

Au terme de sa visite de travail et d'inspection à la wilaya, le ministre du Tourisme et de l'Artisanat a procédé par la suite à l'inauguration de la Maison de l'artisanat et des métiers, avant de visiter une exposition de l'artisanat traditionnel organisée dans la même maison.

Il s'est, en outre, rendu à la plage "Le Dauphin", où il a suivi un exposé sur les travaux de son réaménagement en prévision de la prochaine saison estivale.

Manel Z.

Stations de dessalement de l'eau de mer «Cap Djinet» et «Fouka 2»

«Les travaux de raccordement doivent être achevés avant fin 2024», instruit M. Derbal

Les travaux de raccordement des stations de dessalement d'eau de mer (SDEM) Fouka2 (wilaya de Tipasa) et Cap Djinet (wilaya de Boumerdès) au réseau d'eau potable doivent être achevés avant fin 2024. C'est ce qu'a indiqué avant-hier le ministre de l'Hydraulique, Taha Derbal, lors d'une visite de travail et d'inspection à la wilaya de Boumerdès.

Le ministre s'est félicité du niveau d'avancement des deux projets stratégiques et vitales avec des capacités algériennes, instruisant ainsi les maîtres d'œuvre à maintenir la cadence de travail afin d'achever les travaux de raccordement des deux stations au réseau pour que «l'eau potable parvienne au citoyen à la fin de l'année 2024», via ces deux SDEM. Cette visite a débuté au niveau du projet du complexe "Sahel" à Sidi Abdellah (Alger), composé de deux réservoirs où le ministre, accompagné du wali de Tipasa, Aboubakr Seddik Boucetta, et du wali délégué de Sidi Abdallah, Djamel Abdel-Moumen Ben Hadou, a appelé les différentes entreprises impliquées à œuvrer pour exploiter au maximum les ressources hydriques qui seront disponibles lors de la mise en service de la station, et ce,

en réalisant les infrastructures aux normes établies. Ces structures raccordées à la SDEM d'une capacité de 300.000 m³/j, doivent permettre d'éliminer les problématiques d'alimentation en eau potable dans les wilayas de Tipasa, Alger et Blida, selon M. Derbal.

Ce projet de raccordement de la station de dessalement d'eau de mer Fouka2 vise à renforcer et à sécuriser l'alimentation en eau potable de 17 communes de l'Ouest de la wilaya d'Alger avec une capacité de 200.000 m³/j, ainsi que 9 communes de l'Est de la wilaya de Blida à hauteur de 100.000 m³/j.

Le raccordement comporte une première phase devant raccorder la SDEM au complexe «Sahel», composé de deux réservoirs de 25.000 m³, via des conduites de 12,2 km pour un montant de 6,5 milliards de dinars.

La deuxième phase consiste à relier le complexe "Sahel" à la wilaya de Blida via un tronçon vers la commune de Hsainia (Blida Est), puis un second tronçon entre Hsainia et Mef-tah (Blida Est) pour un total de 10 milliards DA. Inspectant par ailleurs, le projet de raccordement en aval de la SDEM de Cap Djinet, M. Derbal a appelé les responsables de ce

projet à effectuer l'ensemble des essais nécessaires à ce type de structure avant sa finalisation dans les délais impartis. Il les a également instruit de renforcer les processus de formation des cadres avant le terme des travaux pour une gestion efficiente et optimale des nouvelles infrastructures.

En outre, ce projet comprend la réalisation du transfert à partir de la SDEM vers le réservoir H'Madna d'une capacité de 50.000 m³ pour un montant de 5,3 milliards DA, le raccordement de la station de traitement et d'épuration (STEP) à partir du réservoir H'Madna pour 6,1 milliards DA ainsi que le raccordement d'un deuxième réservoir "El Gheicha" avec une capacité de 50.000 m³ pour 3,5 milliards DA. Il convient de noter que ce projet s'inscrit dans le cadre de la stratégie prospective du président de la République visant à assurer l'alimentation en eau potable des citoyens à travers, notamment, la généralisation de l'exploitation de l'eau dessalée, tout au long du littoral algérien, tout en garantissant le transfert des eaux au profit des wilayas de l'intérieur à une profondeur de 150 km.

Manel Z.

INFO/EXPRESS

Annaba Tenue du Congrès national de l'incubation des startups

Le Congrès national de l'incubation et de l'accélération de startups, (INSIDE), s'est déroulé, hier le 20 avril 2024, à l'hôtel Seybousse à Annaba. Cet événement a réuni des acteurs clés de l'écosystème entrepreneurial et de l'innovation pour discuter des dernières tendances et opportunités dans le domaine des startups. Le directeur des startups et des structures des soutiens a donné une vision globale sur l'écosystème des startups en Algérie, tandis que le second intervenant s'est basé sur la vue d'ensemble des incubateurs dans le monde en évoquant des exemples sur l'Europe et la Chine qui ont pu développer leurs grandes entreprises numériques dans le pays tout en créant des milliers de startups éveillant ainsi des objectifs de plusieurs entrepreneurs chinois avec un état d'esprit de guerre économique. L'année 2020/2021 a été cruciale provoquant une grande crise d'incubation.

Okfi Faouzi

Croissant-Rouge algérien Plus de 152.000 colis alimentaires distribués aux familles démunies durant le mois de Ramadhan

La présidente du Croissant-Rouge algérien (CRA), Ibtissam Hamlaoui a fait état, samedi à Alger, de la préparation d'un programme «riche», en prévision de la saison estivale et de la prochaine rentrée scolaire. Invitée du Forum du quotidien El Moudjahid, Mme Hamlaoui a indiqué que le CRA préparait un programme «dense», en prévision de la saison estivale et de la prochaine rentrée scolaire, portant sur plusieurs axes, dont l'organisation d'une campagne nationale sur l'eau. Il s'agit de la distribution de l'eau potable pour les usagers de la route, lors de la hausse des températures, en sus de la mise en place d'un plan de riposte rapide, à savoir notamment, les opérations de distribution de denrées alimentaires, de médicaments, de draps et de couvertures. Concernant la prochaine rentrée scolaire, la même responsable a indiqué que le CRA a élaboré un programme d'accompagnement au profit de 100.000 familles au niveau national, consistant notamment en la distribution de cartables scolaires équipés, de tabliers et de vêtements. Mme Hamlaoui a, d'autre part, rappelé le bilan de cette organisation, durant le mois écoulé de Ramadhan, à savoir la distribution de plus de 152.000 colis alimentaires au profit des familles démunies, à travers tout le territoire national, la mobilisation de 226 restaurants, dont 3 tentes géantes, en sus de l'organisation d'opérations de circonscription collective et la distribution des vêtements de l'Aïd pour enfants parmi des familles démunies et les orphelins. La présidente du CRA a, par ailleurs, souligné que son organisation poursuivait les sessions de formation en matière de premiers secours qui a touché, a-t-elle dit, 5.000 bénéficiaires au niveau national, citant le centre de formation dans les premiers secours relevant du CRA et disposant des équipements spéciaux.

Tiaret

Huit blessés dans l'incendie d'un appartement à Ain Dheb

Les éléments de l'unité secondaire de la protection civile de Ain Dheb dans la wilaya de Tiaret sont intervenus, hier, pour l'extinction d'un feu qui s'est déclaré dans un appartement situé à la cité des 120 logements dans la commune de Ain Dheb, dans la wilaya de Tiaret, ayant occasionné des blessures à huit personnes d'une même famille, sans occasionner de pertes humaines, a indiqué ce samedi un communiqué de la direction de la Protection civile de la wilaya de Tiaret.

L'unité de la Protection civile de Ain Dheb est intervenue à 16h15 pour l'extinction d'un feu qui



■ L'incendie de l'appartement situé à la cité des 120 logements a occasionné des blessures à huit personnes d'une même famille, sans occasionner de pertes humaines.

s'est déclaré dans un appartement au 4^e étage d'un bâtiment à Ain Dheb centre», précise-t-on de même source. Les victimes ont été évacuées vers les urgences

de l'hôpital local de Ain Dheb. «L'incendie, qui a été maîtrisé aux environs de 17h00, n'a pas occasionné de pertes humaines», selon le communiqué. Une en-

quête d'usage a été tout de suite ouverte par les services de sécurité pour déterminer les causes exactes de ce drame.

N.Malik

Médine pleure la perte de Cheikh Ismaïl Al-Za'im

Un modèle de sacrifice et d'altruisme

Depuis ce mardi 16 avril, à Médine, aux abords de la prestigieuse Mosquée du Prophète Muhammad (saws), le deuxième haut Lieu Saint de l'islam, ils sont nombreux à contempler, les larmes aux yeux, la chaise vide laissée derrière lui par le regretté Cheikh Ismaïl Al-Za'im, la gentillesse et bonté faites homme. Depuis l'annonce du décès, à 96 ans, de Abou Al-Sabaa, l'un des figures les plus attachantes de la ville du Noble Messenger de Dieu, les regards éplorés peinent à se détacher de la chaise sur laquelle cette belle âme s'est assise chaque jour, pendant plusieurs

années, accueillant avec bonheur les pèlerins et visiteurs devant une table bien garnie. Une table alléchante, où les assiettes remplies de friandises et de dattes étaient posées à côté des théières et autres thermos à café, prêtes à être offertes chaleureusement. Une table gourmande et conviviale, devant laquelle officiait avec un doux sourire, même quand le poids de l'âge se fit sentir, l'un des plus humbles et généreux serviteurs de Dieu. A Médine, la pure des pures, où le Prophète émigra, rendit son dernier soupir et repose sous le dôme vert de la Mosquée Al-Masjid an-

Nabawi, ils sont nombreux à pleurer la perte de Cheikh Ismaïl Al-Za'im, ce Syrien, né à Hama, qui marcha sur les traces du grand homme de l'islam en s'y réfugiant à son tour, il y a plus de quarante ans de cela.

En proie à une profonde tristesse, ils sont nombreux à s'incliner devant sa mémoire, se souvenant avec émotion combien il estimait essentiel de réserver le meilleur accueil aux invités du Très-Miséricordieux. Modèle de sacrifice et d'altruisme, Cheikh Ismaïl Al-Za'im laisse derrière lui un sillage lumineux, qui illuminera longtemps les cœurs.

En prévision de la saison estivale et de la prochaine rentrée scolaire

Riche programme du Croissant-Rouge algérien

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a fait état, avant hier à Alger, de la création de centres de référence pour la protection «Mère-enfant» dans toutes les wilayas du pays pour servir de point de départ à différentes activités liées à la mère et à l'enfant. Lors d'une Journée d'études organisée par le ministère de la Santé à l'occasion de la célébration de la Journée nationale de la protection de la Mère et de l'Enfant, sous le slogan «Protection de la Mère et de l'Enfant, un engagement renouvelé», M. Saihi a affirmé que l'approche stratégique relative à la protection de cette catégorie constitue une priorité de la santé publique et fait partie intégrante de la deuxième édition du programme national de prise en charge du malade, soulignant que le succès de cette stratégie est tributaire de «la création de centres de référence pour la protection Mère-Enfant dans chaque wilaya». Ces centres, précise-t-il, seront «un

point de départ pour différentes activités liées à la Mère et à l'Enfant afin de promouvoir la coordination entre l'action locale et nationale pour la mise en œuvre du programme national», ajoutant que l'approche nationale adoptée à cet effet repose sur «l'aspect préventif», au vu de l'importance de cette frange de la société. Le ministre a, également, indiqué que «la numérisation de toutes les opérations liées à cette catégorie sera achevée d'ici le début de l'année prochaine», citant à ce propos «la numérisation de toutes les opérations de vaccination et le dépassement du stade du carnet de santé». La célébration de cette Journée nationale s'inscrit dans le cadre des «efforts visant à conférer le caractère institutionnel à cette journée instituée en vertu de l'arrêté ministériel du 7 avril courant». A cette occasion, la représentante du Bureau de l'Unicef en Algérie, Katarina Johansson a mis en avant

les efforts de l'Algérie en matière de protection de la Mère et de l'Enfant, estimant l'institution d'une journée à cet effet «réaffirme l'engagement de l'Algérie à garantir le droit de l'enfant à la prise en charge sanitaire conformément aux conventions internationales en vigueur». Mme Johansson a affiché «la disponibilité de son organisme à accompagner les efforts nationaux». De son côté, le représentant de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) en Algérie, Nouhou Amadou a «salué» les efforts de l'Algérie dans ce domaine qui est au cœur des priorités du système de santé en Algérie qui connaît des avancées sur tous les plans. Plusieurs interventions ont été données à cette occasion sur l'état et les perspectives de la protection de la santé de la Mère et de l'Enfant, les meilleures pratiques en la matière, la numérisation de la vaccination et le planning familial.

INFO/EXPRESS

Jijel Fermeture de la RN43 à Ziama Mansouriah suite à un éboulement



La route nationale RN43 dans son segment reliant les wilayas de Jijel et Béjaïa, précisément dans la localité "Boulekhmais" à la commune de Ziama Mansouriah a été fermée devant la circulation suite à un effondrement "presque total" provoqué par un éboulement survenu samedi après-midi causant l'arrêt de la circulation, a indiqué samedi soir la Protection civile dans une publication sur sa page officielle d'un réseau social.

La publication indique que «la RN43 est fermée devant la circulation, à la localité Boulekhmais à la sortie ouest de la commune de Ziama Mansouriah suite à un effondrement de la route, nécessitant la prudence».

APS

Rapport du FMI La Russie continue d'obtenir des revenus importants dus aux exportations de pétrole

La Russie continue d'obtenir des revenus importants dus aux exportations de pétrole malgré le plafond des prix établi par les pays de l'Occident collectif. C'est ce qui découle du département européen du Fonds monétaire international (FMI) consacré aux perspectives du développement économique de la région. «Dans les conditions où les prix mondiaux du pétrole restent toujours élevés et une ristourne sur le pétrole russe est inférieure à celle qui était au début du conflit en Ukraine, et ce malgré le plafond des prix établi, les revenus de la Russie générés par les exportations de pétrole restent élevés et renforcent son économie», indique le communiqué. Dans le rapport du FMI sur les perspectives de l'économie mondiale présenté plus tôt à Washington, il était indiqué que le pétrole russe se vendait sur le marché mondial aux prix dépassant le plafond établi par l'Occident.

Palestine occupée

Les États-Unis n'ont pas tenu leurs promesses concernant un État palestinien indépendant

Les États-Unis n'ont pas tenu leurs promesses concernant la solution du problème palestinien par la création de deux États indépendants, dont l'État palestinien, et la direction palestinienne a l'intention de reconsidérer ses relations avec l'administration américaine. C'est ce qu'a déclaré le président de l'État de Palestine, Mahmoud Abbas.

«Les États-Unis ont violé les lois internationales et n'ont pas tenu leurs promesses d'établir deux États et de parvenir à la paix dans la région», a souligné le dirigeant palestinien, dont les propos ont été cités par l'agence de presse Wafa. En outre, M. Abbas a noté que «l'administration américaine actuelle a non seulement violé ses engagements, mais a également permis à Israël d'affaiblir l'Autorité nationale palestinienne». À cet égard, a-t-il souligné, «la direction palestinienne réexaminera les relations bilatérales avec les États-Unis afin de garantir la protection des intérêts du peuple palestinien et de ses



Les États-Unis ont violé les lois internationales et n'ont pas tenu leurs promesses d'établir la solution à deux États et imposer la paix dans la région.

droits légitimes». M. Abbas a ajouté que la Palestine agira conformément à la nouvelle stratégie, dont le point principal sera «la vision palestinienne, et non américaine, des questions régionales». «Les Palestiniens ont de nombreuses options pour défendre leurs droits et préserver leur identité», a souligné le président de l'État de Palestine. Selon M. Abbas, «la politique américaine de deux poids, deux mesures et le

soutien des États-Unis à Israël dans son agression contre les Palestiniens ne peuvent en aucun cas satisfaire le peuple palestinien». De telles actions de la part de Washington, a noté le dirigeant palestinien, «n'apporteront ni la sécurité ni la paix à qui que ce soit». Le 18 avril, les États-Unis ont exercé leur droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies et ont bloqué un projet de résolution algérien visant à

admettre la Palestine en tant que membre à part entière de l'organisation mondiale. Douze membres du Conseil de sécurité, dont la Russie et la Chine, ont voté en faveur du document recommandant l'admission de la Palestine à l'ONU en tant que membre à part entière de l'organisation. La Suisse et le Royaume-Uni se sont abstenus, tandis que les États-Unis se sont opposés au projet de résolution.

Chine : L'admission immédiate de la Palestine à l'ONU est une correction d'une injustice historique

Le ministre chinois des Affaires étrangères Wang Yi a déclaré : «L'acceptation immédiate de l'adhésion de l'État de Palestine aux Nations unies est une étape pour corriger une injustice historique de longue date.» «L'adhésion pleine et immédiate de la Palestine aux Nations unies est une étape vers la correction d'une injustice historique de longue date», a souligné M. Wang. Il a souligné que «l'adhésion de la Palestine aux Nations Unies est un engagement international qui doit être respecté par chaque État membre des Nations Unies». Wang a souligné lors d'une conférence de presse tenue avec le ministre des

Affaires étrangères de Papouasie-Nouvelle-Guinée, Justin Tkachenko, que l'adhésion à part entière de la Palestine aux Nations unies ne devrait pas résulter des négociations israélo-palestiniennes, mais plutôt comme une condition préalable accordée en Palestine pour participer aux négociations et constituerait une étape majeure vers la réalisation de la solution à deux États. De plus, il a poursuivi : «La communauté internationale éprouve un profond mécontentement et une profonde déception à l'égard des États-Unis, dans le contexte de leur récent usage de leur droit de veto pour priver la

Palestine de l'adhésion à part entière aux Nations Unies», soulignant l'importance de la décision des États-Unis de démontrer leur soutien présumé à la solution à deux États. Jeudi, les États-Unis ont utilisé leur veto pour empêcher l'adoption d'un projet de résolution au Conseil de sécurité exigeant que la Palestine devienne membre à part entière de l'ONU. La Palestine a demandé à devenir membre à part entière des Nations unies en 2011, mais sa candidature n'a pas reçu à l'époque le soutien nécessaire pour passer à la phase de vote au Conseil de sécurité de l'ONU.

Wafa

Palestine occupée

Abdollahian a remercié l'Algérie pour sa contribution à la résolution du conflit à Ghaza

Le ministre iranien des Affaires étrangères, Hossein Amir Abdollahian, a remercié l'Algérie d'avoir contribué au règlement du conflit dans la bande de Gaza. C'est ce qu'a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères à l'issue des discussions avec M. Abdollahian et son homologue algérien Ahmed Attaf. «Amir Abdollahian a loué le rôle de l'Algérie dans la contri-

buton pour mettre fin au génocide du régime sioniste dans la bande de Gaza», a déclaré le ministre iranien des Affaires étrangères dans un communiqué publié sur sa chaîne Telegram. Le chef de la diplomatie iranienne a également remercié l'Algérie d'avoir soumis au Conseil de sécurité de l'ONU un projet de résolution sur l'admission de la Palestine au

sein de l'organisation mondiale en tant que membre à part entière. Le ministre a «condamné la décision irresponsable et non constructive des États-Unis d'opposer leur veto à cette résolution». Auparavant, le ministre iranien des Affaires étrangères avait qualifié les actions de Washington de preuve de l'hypocrisie de la politique étrangère américaine. ■

Génocide Ghaza

Manifestations massives à travers le monde

Plusieurs villes et capitales à travers le monde ont été le théâtre samedi de manifestations massives de soutien au peuple palestinien et pour dénoncer l'agression sioniste contre la bande de Ghaza, a indiqué l'agence de presse Wafa. Des milliers de personnes ont participé aux manifestations organisées dans la capitale danoise, Copenhague, la ville d'Aarhus, la capitale suisse, Genève, Milan en Italie, Stuttgart et Berlin en Allemagne, la capitale britannique Londres, la ville de Manchester, et Uppsala en Suède, en soutien au peuple palestinien et pour exiger un cessez-le-feu et l'entrée de l'aide

humanitaire dans la bande de Ghaza, précise Wafa. Les participants aux manifestations ont brandi des drapeaux palestiniens et des banderoles dénonçant les crimes commis par l'occupant sioniste contre le peuple palestinien. Les manifestants ont également appelé à la fin de la politique des deux poids, deux mesures et à la nécessité d'intenter des actions en justice contre l'entité sioniste pour ses massacres contre le peuple palestinien, en particulier les enfants, et ont condamné le génocide dans la bande de Ghaza. ■

Adhésion de la Palestine à l'ONU

Abbas juge décevant et irresponsable le veto américain

Le président palestinien, Mahmoud Abbas, a déclaré samedi que l'utilisation par les États-Unis de leur veto au Conseil de sécurité de l'ONU contre le projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'État de Palestine en tant que membre à part entière des Nations unies, est «décevant est irresponsable». Dans un entretien avec l'agence de presse palestinienne, Wafa, le président de l'État de Palestine a souligné que l'«utilisation de veto américain constitue une violation flagrante des droits du peuple palestinien, son histoire, sa terre et ses lieux saints».

«Alors que le monde s'unit pour appliquer le droit international et se tenir aux côtés des droits palestiniens, les États-Unis continuent de soutenir l'occupation, refusent toujours d'obliger (l'occupant sioniste) de mettre fin à la guerre de génocide (à Ghaza), leur fournissent les armes et l'argent avec lesquels ils tuent les enfants, détruisent les maisons, et se dressent contre les Palestiniens dans les fora internationaux dans des positions qui ne servent pas la sécurité et la stabilité de la région et du monde», a déploré M. Abbas. Et de poursuivre : «Les États-Unis ont violé toutes les lois internationales et rompu toutes les promesses dont ils parlent concernant la solution à deux États et la réalisation de la paix dans la région». Le président Abbas a, en outre, souligné que l'«administration américaine actuelle n'a pas seulement re-

noncé à ses promesses et à ses engagements, mais a également permis à (l'occupant sioniste) d'affaiblir l'Autorité nationale palestinienne, en restant silencieuse sur le vol des fonds du peuple palestinien...».

Il a également tenu à préciser que les positions hostiles de l'administration Biden «ont créé une colère sans précédent chez le peuple palestinien et les peuples de la région, ce qui pourrait pousser la région vers plus d'instabilité, renforcer le chaos et le terrorisme».

Le chef de l'État palestinien a ainsi mis en garde contre «la poursuite de la guerre de génocide contre le peuple palestinien, qui coïncide avec une campagne féroce contre l'Office de secours et de travaux des Nations unies pour les réfugiés de Palestine (UNRWA), visant à causer une famine».

«La direction palestinienne va reconsidérer les relations bilatérales avec les États-Unis afin de garantir la protection des intérêts de notre peuple, de notre cause et de nos droits», a conclu M. Abbas avant de tenir l'administration américaine pour responsable de la détérioration de la situation dans la région. Pour rappel, le Conseil de sécurité a échoué jeudi soir à adopter un projet de résolution présenté par l'Algérie, au nom du groupe arabe, recommandant à l'Assemblée générale l'admission de l'État de Palestine comme membre à part entière de l'Organisation des Nations unies. Le texte a recueilli 12 votes pour, 1 contre (veto des États-Unis) et 2 abstentions (Royaume-Uni et Suisse). ■

contribution

Les défis de l'Afrique

Pour des raisons de sécurité nationale et de développement, maîtriser les nouvelles technologies

Cette présente contribution concerne l'Afrique confrontée aux défis de la maîtrise des nouvelles technologies fondement du développement du XXIème siècle car les menaces cybernétiques et la mise en œuvre des mécanismes de contrôle constituent aujourd'hui les principales exigences prospectives pour garantir la sécurité nationale dans ses dimensions politique, militaire, économique et sociétale.



Pour faire de l'intelligence économique un véritable avantage concurrentiel, il est indispensable de l'intégrer aux fonctions des différentes institutions l'administration et des entreprises, l'approche processus permettant une meilleure coordination des étapes pour profiter au maximum du gisement informationnel en vue d'actions efficaces du fait d'interactions complexes, une Nation ou une entreprise sera meilleure que ses concurrents si elle possède, avant les autres, les bonnes informations au bon moment afin de créer une asymétrie d'information à son avantage. D'où l'appui pour l'accès aux volumes importants d'informations sur le commerce international détenu par les départements et agences ministériels, les Services de renseignement et de contre-espionnage, mettant en place un service d'information économique au profit des entreprises engagées dans le commerce extérieur.

Concernant les retombées technologiques, dans un contexte de mutations complexes influencés tant par des facteurs géostratégiques qu'économiques dans un environnement mondial concurrentiel, beaucoup d'entreprises tentent de soutirer à leurs concurrents des technologies, des fichiers de clients, des secrets commerciaux, des structures de coûts de produits, des spécifications et procédures de fabrication de produits et des plans de développement. Depuis l'apparition des intranets et des extranets, l'information se diffuse plus rapidement et plus largement hors des frontières, acquérant ainsi une telle valeur stratégique que l'enjeu est désormais de se l'approprier. Au-delà des risques techniques qu'imposent les TIC, la sécurisation des données informatiques commence par la sécurisation et la sensibilisation des ressources humaines. Les interceptions de communications ont aussi évolué. Des écoutes téléphoniques ; nous sommes passées aux interceptions des messages électroniques. Lorsqu'un mail est envoyé de façon habituelle, il n'est pas crypté et peut transiter par une dizaine de proxies qui jalonnent le parcours

vers sa destination. Or, ces derniers conservent, pour des raisons techniques mais aussi légales, une copie des messages reçus.

Les informations contenues dans le corps du message et dans les fichiers joints peuvent donc être lues par autant de responsables de proxies que nécessite le trajet. Les vols de documents ne se produisent pas seulement en accédant, à distance ou non, à un ordinateur ou un serveur, mais également de la façon la plus inattendue par les photocopieuses. Chaque fois que l'on copie un document sur un copieur moderne, une copie est enregistrée sur le disque dur de la machine, étant devenues de véritables centres de stockage. Les copieurs et les machines multifonctions les plus modernes stockent les informations avant de les imprimer, des experts en informatique peuvent récupérer ces informations, d'autant plus que la plupart d'entre elles sont généralement connectées à un réseau, soit via un PC (imprimante partagée), soit grâce à une adresse IP propre.

3.- Quelle conclusion en tirer pour l'Afrique ? Il s'agit donc de repenser tant les relations internationales avec un monde s'orientant vers la multipolarité, que les systèmes d'information pour une Nation, la révolution du numérique étant appelée à modifier le nouveau pouvoir mondial, souvent avec les réseaux sociaux qui tendent à façonner les comportements nécessitant une législation mondiale pour lutter contre la désinformation.

Pour un outil statistique efficace et crédible, il est souhaitable que les institutions de statistiques ne dépendent pas de l'Exécutif (étant juge et partie) et comme dans la plupart des pays européens ou aux USA et donc qu'elles soient indépendantes, devant être au service tant du pouvoir, de l'opposition, des entreprises et des centres de re-

cherches et des citoyens, idem pour les institutions de contrôle des deniers publics (voir l'American Herald Tribune du 11 août 2018 (USA) «Dr Abderrahmane Mebtoul : «Algeria Still Faces Significant Challenges» »).

Selon la loi de Pareto 80% d'actions mal ciblées que l'on voile par de l'activisme ministériel ont un impact de 20% sur la société ; 20% d'actions bien ciblées ont un impact de 80% et devant tenir compte du facteur temps combinant les paramètres et les variables pour atteindre l'optimum global. Ce qui est paramètres à court terme peut devenir variable à moyen terme, et ce qui est secteur stratégique aujourd'hui ne peut pas le devenir demain. Ces centres de recueil des statistiques n'ont pas vocation à évaluer les politiques publiques en cours et que toute latitude est offerte aux autres d'interpréter les chiffres en reconnaissant qu'il serait souhaitable d'une meilleure coordination interinstitutionnelle, entre les diverses et abondantes sources administratives pour plus de cohérence. C'est que tout appareil statistique part des données micro-économiques des administrations et des entreprises en les consolidant au niveau macro-économique. Si l'information de base est biaisée, cela donne des résultats au niveau global certes juste sur le plan du calcul mais qui ne reflète pas la réalité. Et c'est ce que l'on constate malheureusement avec l'effritement du système d'information dans la plupart des pays d'Afrique ou la sphère informelle représente selon les pays entre 50 et 80% du produit intérieur brut, (PIB) où en plus les comparaisons sont difficiles car les bases de sondage sont différentes d'un organisme à un autre aboutissant à des données contradictoires devant donc uniformiser les méthodes d'enquêtes qu'elles soient exhaustives ou par sondage. Or, des erreurs de politique économique peuvent se chiffrer

à des pertes de plusieurs dizaines de milliards de dollars favorisées par un système de prix incohérent où l'on additionne les prix administrés et les prix du marché, ce qui ne permet pas de cerner la sincérité des comptes et peut donner lieu à la mauvaise gestion, voire à la corruption. Je rappelle pour cas Algérie qu'en tant que directeur général des études économiques et haut magistrat premier conseiller à la cour des comptes, j'avais été chargé par la présidence de l'époque entre 1980/1983 ayant eu à diriger le dossier surestaries, j'avais suggéré, en relation avec les services des ministères du Commerce, des Finances et de différents départements ministériels concernés, l'urgence de la numérisation pour lutter les surfacturations par l'établissement d'un tableau de la valeur, un système d'information en réseaux et en temps réel entre les entreprises, les ports, la douane, les banques, les services de la fiscalité et reliés aux réseaux internationaux afin de connaître la qualité et les prix en temps réel des marchandises importés produit par produit. En bref, l'Afrique, continent à fortes potentialités, convoitises des grandes puissances a besoin, de sous intégrations régionales et d'une gouvernance globale renouée, ayant toutes les potentialités pour un développement multidimensionnel mais devant avoir d'une stratégie d'adaptation 2024/2030/2035 face à l'avènement de la quatrième révolution économique mondiale qui se fondera sur le numérique avec le développement de l'intelligence artificielle et les industries écologiques (la nécessaire transition énergétique) afin de lutter le chômage et les effets néfastes du réchauffement climatique.

Abderrahmane Mebtoul
Professeur des Universités
Expert international
(Suite et fin)

INFO EXPRESS

Relizane

Saisie de plus de 11 tonnes d'olives impropres à la consommation à Mazouna

La Sûreté de wilaya de Relizane a annoncé, ce samedi 20 avril 2024, la saisie de plus de onze (11) tonnes impropres à la consommation dans un entrepôt situé au centre-ville de Mazouna, à l'Est de Relizane, chef-lieu de wilaya. Une opération menée par les éléments de la police judiciaire de la Sûreté daïra de Mazouna en coordination avec les unités de contrôle sanitaire a permis la découverte de cet entrepôt, indique la Sûreté de wilaya dans un communiqué. Ledit communiqué évoque des conditions d'hygiène déplorable et affirme avoir découvert dans les citernes contenant les olives, entourés par des souris, des larves et plusieurs insectes, en ajoutant que le propriétaire de cet entrepôt comptait revendre ses produits dans les marchés. Le propriétaire de ce commerce fera l'objet de poursuites judiciaires, indique-t-on encore.

N. Malik

Mostaganem

Saisie de stupéfiants et arrestations de 16 personnes

Seize (16) personnes présumées dealers qui étaient en possession de 20 comprimés de psychotropes et de drogue ont été interpellées par les forces de police à Mostaganem, rapporte, ce samedi, un communiqué de la Sûreté de wilaya. Selon le document diffusé par la cellule de communication, les éléments de brigade de la police judiciaire de la troisième Sûreté de Mostaganem ont arrêté seize (16) trafiquants de drogues et ont saisi 20 comprimés de psychotropes de type Kele et une quantité de drogue traitée ainsi que des armes prohibées de la sixième génération, dans le cadre de la lutte contre le trafic illégal de psychotropes sur leur territoire de compétence. Cette opération a été réalisée à la suite des descentes effectuées aux quartiers St Jules, Ben Yahia Abdelkader, Beymouth situés à Mostaganem. Ces descentes ont permis, selon le même document, l'arrestation des seize personnes âgées de 15 et 60 ans et la saisie en leur possession de 20 comprimés de psychotropes et de la drogue. Les seize suspects ont été déférés devant les autorités judiciaires de Mostaganem pour «possession illégale de substances psychotropes et de la drogue à des fins de commercialisation et des armes prohibées», a conclu le communiqué.

N. Malik

Sidi bel-Abbès

Le criquet marocain refait son apparition

C'est confirmé, le criquet dit marocain, mais qui fait partie des espèces locales vient de faire sa réapparition à l'Ouest du pays, du côté de Sidi Bel-Abbès. La lutte précoce est prise en charge par les équipes de la station régionale de l'Institut nationale de protection des végétaux (INPV) de Tlemcen.

Ils commencent à se replier de la zone infestée. Ils en sont venus à bout, selon nos sources concordantes qui ont révélé l'information. D'ailleurs reprises par le quotidien national arabophone Ech-chorok qui a été relayé par plusieurs médias. Publiant un article dans l'édition du 15 avril faisant part d'importantes nuées de criquets pèlerins dits «criquets marocains» qui ont commencé à infester des surfaces agricoles dans la wilaya de Sidi Bel-Abbès. Les zones touchées sont Zarwala et Telmouni. La superficie estimée se situe entre 150 et 180 ha. Pour rappel, le criquet marocain dans les oothèques sont généralement mis en terre sur les berges des Oued et en particulier sur les berges de L'oued melouia qui servait de frontière naturelle entre les royaumes de Fez, de Mar-



■ Les surfaces infestées par le criquet marocain à Sidi Bel-Abbès sont estimées entre 150 et 180 hectares. (photo > D. R.)

rakech avec l'Algérie jusqu'à ce que Lyautey, au nom de la France coloniale, ne le cède au Maroc pour amoindrir et affaiblir les forces de l'Algérie. Cette partie sera désignée «Maroc inutile», le criquet à dû être alors désigné «criquet marocain» pour légitimer la marocanité de ces territoires. Ce criquet qui généralement a une évolution par des avancées soit verticales vers l'Europe ou horizontal du sud-ouest vers le sud du Sahara algérien et traversant tous

les pays du Sahel pour s'introduire au sud de l'Égypte et au Soudan, pour terminer sa course en pénétrant enfin dans le hidjez. Il infestera toute la presqu'île arabique dite aujourd'hui l'Arabie saoudite. La donne changerait si cette information était vérifiée. C'est très probable qu'elle le soit. Elle peut-être considérée de dévastatrice car les premières surfaces infestées à Sidi Bel-Abbès sont estimées entre 150 et 180 hectares. L'opération de pulvérisa-

tion par des insecticides est en cours selon l'article publié par le quotidien Ech-chourok les zones touchées ont connu une forte présence de l'INPV. Elles ont été traitées par des épandages soutenus de l'insecticide antiacridien. Le but est de maintenir la cadence de l'épandage de l'insecticide par des éléments experts formés de l'Institut national de la protection des végétaux qui ont gardé une équipe de veille sur les lieux.

Djilali Harfouche

Mostaganem

De nombreux accidents de la circulation enregistrés

Malgré toutes les campagnes de sensibilisation menées par la sûreté de wilaya, la Gendarmerie nationale, la Protection civile et diverses associations, de nombreux accidents de la circulation ont été enregistrés ces dernières semaines au niveau des quatre coins de la wilaya de Mostaganem. Le facteur humain demeure la cause principale de ces accidents, outre l'état des routes et

des véhicules et de l'environnement. En matière de prévention des accidents de la route, plusieurs actions de sensibilisation ont été organisées au profit des usagers de la route pour éviter l'excès de vitesse, la dernière campagne entamée pendant les jours de la fête de l'Aïd El Fitr a ciblé les bus en commun assurant le transport des voyageurs inter wilaya et les véhicules

locaux. La principale cause de ces accidents, selon notre même source, reste le défaut de maîtrise des véhicules, l'inadvertance des piétons et des conducteurs, l'excès de vitesse ou encore le non-respect de la priorité. S'y ajoute souvent l'état obsolète des véhicules d'où la pertinence des contrôles techniques «obligatoires» des véhicules imposés par les autorités

locales depuis quelques années déjà. C'est évidemment le comportement des conducteurs et le manque de civisme observé tant chez le conducteur que chez le piéton, qui provoquent le plus d'accidents. Rien ne semble arrêter ce fléau malgré les multiples campagnes de sensibilisation et la sévérité des amendes infligées aux usagers de la route.

N. Malik

En prévision de la saison estivale 2024 à Mostaganem

Recrutement de maîtres-nageurs et de surveillants de plages saisonniers

Dans le cadre des préparatifs de la saison estivale 2024, la direction de la Protection civile de la wilaya de Mostaganem organise un concours extérieur pour le recrutement des maîtres-nageurs saisonniers. Ces derniers seront placés au niveau des plages situées au niveau des dix communes côtières durant la saison estivale, dans le cadre

de l'emploi saisonnier. En effet, la campagne de recrutement au profit des sauveteurs temporaires organisée par la protection civile de la wilaya reste ouverte jusqu'au 30 avril prochain. Les candidats intéressés par cette opportunité sont invités à déposer leur dossier de candidature, répondant à des critères précis établis par la direction de

la protection civile. Les candidats, dont les dossiers seront retenus, seront convoqués pour passer un test de sélection le 11 mai prochain de l'année en cours. Les tests auront lieu sur différentes plages de la région, sous la supervision des autorités compétentes. Ces surveillants de baignade, communément appelés maîtres-nageurs as-

sureront un service de plus de 12 heures par jour, de l'aube jusqu'au crépuscule. Tous les agents concernés par cette opération seront formés sur les techniques d'intervention et de secours, les premiers soins et l'évacuation vers les établissements sanitaires.

N. Malik

décryptages

Intensification des conflits à l'échelle mondiale

Les bourgeoisies mondiales enrôlent de force la chair à canon pour mener leurs guerres

Signe des temps belliqueux, sans circonspection, la conscription revient au pas de charge dans plusieurs pays en voie de fascisation. Qui dit fascisme, dit guerre. Qui dit guerre, dit mobilisation. Qui dit mobilisation, dit conscription. Pour rappel, la conscription ou le service militaire obligatoire est l'ordre donné par un État d'une partie de sa population afin de servir ses forces armées.

Dans un contexte international marqué par le militarisme et l'économie de guerre, l'intensification des conflits à l'échelle mondiale, toutes les puissances impérialistes sont en train de se réarmer jusqu'aux dents, de garnir puissamment leurs effectifs militaires. Toute l'Europe est en voie de militarisation. De mobilisation générale. À la faveur du retour en force de la guerre généralisée, notamment en Europe, matérialisée par la subordination totale de l'économie et de la production aux impératifs militaires, le rétablissement du service militaire obligatoire refait surface dans plusieurs États européens. Le débat réapparaît à la surface car les armées européennes professionnelles sont confrontées à une baisse de leurs effectifs du fait de démissions et de difficultés de recrutement. Notamment en Allemagne et en France où en 2023, les effectifs de la Bundeswehr ont diminué de 1 537 soldats en 2023 par rapport à 2022, passant à 181 514. Le nombre de postes vacants parmi les officiers allemands — de 15,8 % en 2022 — est passé à 17,6 %. En France, la tendance est similaire, avec un déficit de recrutement d'environ 2 000 soldats en 2023 par rapport à l'objectif fixé de 16 000 recrues. Pour pallier le manque d'effectifs militaires le gouvernement Macron a décidé de doubler le nombre de réservistes. Ce mercredi 17 avril, le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, a appelé les entreprises et les collectivités au patriotisme du capitalisme français pour permettre à leurs salariés de devenir réservistes dans l'armée. Autrement dit, la bourgeoisie française demande aux entreprises de mettre à la disposition de l'armée des salariés comme réservistes, c'est-à-dire comme chair à canon. Dès 2022, Macron annonçait sa volonté de doubler le nombre de réservistes. Objectif 80.000 à l'horizon 2030, contre 41.000 à l'heure actuelle. Pour faire face aux difficultés de recrutement, de nombreux pays européens envisagent ainsi de rétablir le service militaire obligatoire ou de procéder à l'extension de la conscription.

Cependant, cette solution expéditive ne fait pas l'unanimité parmi la population massivement réfractaire à tout enrôlement militaire, en particulier la jeunesse, principale concernée, radicalement hostile à toute conscription. Enfin, sa faisabilité logistique tout comme son financement demeurent questionnés. En Europe, aussi soudaine qu'inattendue, la conscription obligatoire revient brutalement à l'horizon des objectifs de la plupart des bourgeoisies européennes en voie de radicalisation belliciste.

Tous les États européens s'apprentent à réintroduire ou à élargir la conscription militaire obligatoire.

Il en est ainsi du gouvernement danois qui a présenté un projet de loi visant à étendre la conscription aux femmes dans l'espoir d'augmenter ses effectifs annuels de plusieurs milliers de conscrits, et à allonger la durée du service de 4 à 11 mois.

La Lituanie a voté également une réforme visant à augmenter progressivement le nombre de conscrits. Pour sa part, la Pologne s'est fixée pour objectif d'augmenter ses effectifs à 300.000



■ L'Europe est en voie de militarisation.

(Photo : D.R)

soldats d'ici 2030, contre 202 100 aujourd'hui — devenant ainsi de loin la première armée européenne. Le gouvernement polonais a même opté pour un service volontaire rémunéré. Pour séduire et attirer de nouvelles recrues, le « salaire militaire » a été fixé à 6 000 zlotys, soit 1 392 euros⁵, au-dessus du « salaire civil » minimum passé à 4 942 zlotys (980 euros) en janvier 2024. En Ukraine, pays en guerre contre la Russie depuis deux ans, malgré la mobilisation générale lancée dès fin février 2022, le boucher Zelensky ne cesse d'élargir la conscription à des populations jusque-là exemptées. Selon plusieurs sources, 400 000 Ukrainiens auraient été massacrés dans la guerre par procuration impérialiste contre la Russie. Aussi, en décembre dernier, pour regarnir les rangs de l'armée épuisée et décimée, Zelensky avait annoncé le recrutement de 500.000 nouveaux conscrits en 2024. Comme annoncé, le 11 avril 2024, le parlement ukrainien (Rada) a adopté une nouvelle loi visant à étendre la conscription dans l'armée. Dans le même temps, début avril le néo-fasciste Zelensky a signé une loi sur la conscription qui prévoit notamment d'abaisser l'âge des conscrits de 27 à 25 ans. Par cet abaissement de l'âge le pouvoir néo-fasciste ukrainien escompte enrôler 500.000 nouvelles recrues. Pour rappel, la loi martiale interdit aux hommes de 18 à 60 ans de quitter le pays. Malgré la sévérité de la peine encourue, les cas de désertion sont fréquents. Des Ukrainiens désertent le pays pour éviter de servir dans l'armée. Dernièrement, l'Ukraine a annoncé l'arrestation en Moldavie de passeurs aidant des Ukrainiens, appelés sous les drapeaux, à fuir leur pays. Dans l'ensemble du pays, les procès pour désobéissance à l'armée se multiplient et les peines ont été alourdies.

Pour combler les pertes dans les rangs de l'armée ukrainienne, pallier le manque de recrues induit notamment par les désertions, le gouvernement néo-fasciste, en quête de chair à canon fraîche, va mobiliser également ses détenus. Pire, le régime fasciste envisage la conscription des femmes.

En effet, le régime néo-fasciste de Zelensky pourrait faire entrer en vigueur la conscription féminine. Oksana Hryhorieva, conseillère en genre auprès du commandant des forces terrestres, évoque la mise en place d'un système proche de celui de l'armée israélienne. Pour le régime fasciste ukrainien, Israël constitue un modèle politique, une référence militaire, un exemple à suivre. « Notre Constitution stipule que le devoir de chaque Ukrainien est de défendre son pays, il est donc juste que les femmes servent également. [...] Tout comme Israël, nous devons être prêts pour cela, et cela signifie que nous devons former des hommes et des femmes à être prêts pour la guerre », at-elle

déclaré dans le journal britannique The Times. Pour rappel, en Israël, les femmes sont massivement présentes dans l'armée depuis les premières années de Tsahal. La loi sur le service de défense de 1949 a rendu le service militaire obligatoire pour elles aussi. Elles représentent jusqu'à 40% de l'effectif total de l'armée. Donc, pour le régime néo-fasciste, le pouvoir militariste israélien représente un exemple à suivre. Enfin, le régime néo-fasciste ukrainien a tellement besoin de recruter la chair à canon fraîche qu'il encourage les Ukrainiens de l'étranger à rentrer « combattre pour leur pays ». Tout comme le gouvernement fasciste israélien exhorte les binationaux établis en Europe ou aux États-Unis à rentrer en Israël pour s'enrôler dans l'armée afin de poursuivre sa guerre exterminatrice contre les Palestiniens. Israël, ce pays colonial menant actuellement une guerre génocidaire contre le peuple palestinien, est également confronté au manque de recrues. Le gouvernement fasciste de Netanyahu s'active pour recruter urgemment la chair à canon fraîche.

Y compris parmi une couche de la population israélienne depuis la création de l'entité sioniste exemptée du service militaire obligatoire, les ultra-orthodoxes (haredim en hébreu). Autrement dit, avec la militarisation de toute la société israélienne, la poursuite jusqu'au-boutiste de la guerre totale génocidaire menée par Tsahal, l'épuisement des forces armées, le régime fasciste est acculé à racler les fonds de « tiroir démographique » de la population pour se fournir en chair à canon fraîche. Ainsi, signe de la fascisation du régime israélien, y compris des religieux, les « haredim » (littéralement « craignant Dieu »), exemptés de service militaire depuis la création de l'État d'Israël en 1948, car ils consacrent leur vie exclusivement à Dieu et à l'étude de textes sacrés dans les yeshivahs (centres d'étude de la Torah), seront enrôlés de force. Presque 70.000 hommes âgés entre 18 et 26 ans devront théoriquement endosser l'uniforme militaire.

En tout cas, les rabbins ultra-orthodoxes refusent que leurs ouailles quittent leur communauté religieuse pour endosser l'uniforme au côté de laïcs. Pour sa part, le grand rabbin séfarade israélien Yitzhak Yosef a menacé de quitter massivement Israël si l'enrôlement militaire obligatoire était imposé. « Si vous les forcez (les jeunes) à aller dans l'armée, nous partons tous à l'étranger », a averti Yosef.

Du point de vue religieux juïdique, il s'agit là d'un sacrilège, d'une hérésie. Mais le régime fasciste israélien n'a cure de la « Loi juive », de la Thora. S'il y'avait des doutes sur l'essence antisémite du sionisme, aujourd'hui ils sont balayés. C'est ce que du reste avait pressenti Noam Chomsky en déclarant : « L'existence

même d'Israël est dans son essence antisémite. » Pour sa part, le rabbin antisioniste Yaakov Shapiro considère que « le projet sioniste brûle métaphoriquement les juifs comme carburant. » Autrement dit, le sionisme conduit les juifs vers la mort. L'extinction. Y compris les juifs religieux, dont la vocation n'est pas de faire la guerre mais de se consacrer à l'étude de la Thora, sont condamnés à mourir sous l'uniforme. Ils sont sacrifiés par le sionisme militariste et génocidaire. Au pays du tsar Poutine, la Russie, le régime oligarchique est prêt, lui, à sacrifier la vie de toutes les forces vives de la nation pour continuer à combattre l'Ukraine. Pour maintenir un effort de guerre total prolongé, Poutine a décrété l'augmentation des effectifs en repoussant notamment l'âge de la conscription, passé de 27 à 30 ans. Cette mesure tyrannique de recrutement vient confirmer, si besoin est, les efforts désespérés déployés par le régime poutinien pour remplacer les lourdes pertes subies lors des combats intenses sur les lignes de front et pour renforcer ses effectifs à l'arrière.

Pour rappel, le régime de Poutine a mené une première vague de « mobilisation partielle » en 2022. Il a également tenté de mobiliser les prisonniers des colonies pénitentiaires avec la promesse de libération conditionnelle.

La formation de base des nouvelles recrues russes, comme celle du reste des jeunes ukrainiens enrôlés dans l'armée, est tellement rudimentaire qu'une partie meure au cours de leurs premiers jours sur les lignes de front. De fait, les deux régimes en conflit, russe et ukrainien, ne font qu'organiser des « boucheries » et transformer leurs respectifs compatriotes en chair à canon. La Birmanie n'est pas en reste. Actuellement, la junte est confrontée à une rébellion armée généralisée, déclenchée après le coup d'État de février 2021. Pour faire face, la junte birmane a décrété récemment une loi imposant aux hommes de 18 à 35 ans et aux femmes de 18 à 27 ans de servir dans l'armée au moins deux ans, pour réprimer la résistance armée à son coup d'État de 2021. Autrement dit, la levée de chair à canon birmane est décrétée, non pas pour combattre un ennemi extérieur mais pour réprimer une rébellion intérieure. La junte militaire se sert des nouvelles recrues comme milices pour mater ses opposants. Conséquence : l'impopulaire conscription obligatoire a acculé des milliers de jeunes réfractaires à l'exode, en direction de la Thaïlande, de la Chine ou de l'Inde. En effet, pour échapper à la conscription, refusant de combattre leurs compatriotes, beaucoup de jeunes préfèrent fuir à l'étranger plutôt que d'endosser « l'uniforme de la junte ». D'autres rejoignent la « résistance », les groupes rebelles. Du reste, pour contrer la campagne de recrutement, des groupes « résistants » ont mis en garde les fonctionnaires organisant cette opération de « levée de chair à canon ». Selon plusieurs sources, une vague d'assassinats et d'arrestations » des recruteurs affecte la Birmanie.

Dans cette conjoncture caractérisée par l'hyperinflation, la hausse des impôts, orchestrées par les capitalistes et leur État, les bourgeoisies mondiales sont déterminées à imposer aux hommes et femmes valides un nouvel impôt : l'impôt du sang. Pour perpétuer leur système d'exploitation et d'oppression, elles sont prêtes à décimer des dizaines de millions de prolétaires enrôlés de force comme chair à canon.

Le prolétariat mondial doit refuser de se laisser mener à l'abattoir. Pour cela, il doit transformer la guerre impérialiste généralisée en préparation en guerre sociale contre les gouvernants, les puissants, ces fauteurs de guerre.

**PALAIS DE LA CULTURE
«ABDELKRIM DALI»
DE TLEMCCEN**

**Expositions sur le
patrimoine culturel local**

Le Palais de la culture «Abdelkrim Dali» de Tlemcen abrite des expositions artistiques du patrimoine culturel local, organisées dans le cadre de la célébration du mois du Patrimoine (18 avril-18 mai), dont les festivités ont débuté, jeudi dernier, en présence des autorités locales.

La cérémonie inaugurale du mois du Patrimoine, célébré cette année sous le slogan «Le patrimoine culturel et la gestion des risques dans un contexte de crises et de catastrophes naturelles», a été marquée par la tenue d'expositions diverses.

L'une de ces expositions met en relief les métiers artisanaux, notamment la poterie, le tissage, le tannage du cuir et l'art culinaire populaire, ainsi que les jeux traditionnels, à l'initiative de plusieurs associations, dont les activités sont dédiées à la promotion de l'artisanat, d'artisans, d'établissements culturels et de troupes folkloriques.

La deuxième exposition, organisée dans le cadre de la même manifestation, est consacrée à la lutte et à la résistance du peuple palestinien face à l'agression barbare de l'entité sioniste, intitulée «Les lettres se révoltent pour la Palestine», alors que la troisième est consacrée aux Casbahs d'Algérie et aux villes anciennes de Palestine.

Trois expositions, consacrées respectivement aux habits traditionnels algériens et au riche patrimoine du Sahara Occidental, ainsi qu'aux manuscrits et aux ouvrages consacrés à l'histoire de la Palestine, figurent également au programme de ce mois. Le mois du Patrimoine comporte aussi des sorties et des journées d'études en lien avec l'événement, des ateliers de formation, ainsi que des sorties au profit des enfants ayant pour destinations les sites et monuments historiques de la région, outre des activités culturelles diverses, a indiqué le directeur de la Culture et des Arts de la wilaya de Tlemcen.

R.C.

De la gravure à l'image en polychrome, en passant par la parole et l'écrit

Bienfaits de l'art

Ne pas reconnaître les bienfaits de l'art signifie être déconnecté par rapport au monde avancé qui reconnaît avec preuves à l'appui, que seul l'exercice des talents artistiques peut être créateur de bonheur.

L'homme condamné à la manière des galériens, à la tristesse, sinon à la misère culturelle, voit ses capacités intellectuelles s'atrophier de jour en jour. Autrement dit, aucun pays digne de ce nom ne peut évoluer dans la stagnation ou l'immobilisme des arts, source d'épanouissement et de bonheur. Suivez avec beaucoup de concentration les documentaires qui donnent à voir les comportements de chaque type de pays, pour comprendre que l'humeur est due à un grand nombre de facteurs.

L'art peut-il modifier l'humeur ?

Incontestablement en imaginant un univers privé de toute activité culturelle comme le cinéma, le théâtre, les travaux artistiques, vous reconnaîtrez alors le type d'humeur que cela peut entraîner. On y voit alors des individus tristes, amorphes, déséquilibrés psychologiquement et incapables de manifester le moindre goût affectif pour quelque chose : un travail, une spécialité, le souci de l'avenir. Les arts ont toujours fait partie de l'environnement et sans eux, il n'y a pas de vie heureuse. Les hommes de culture de la Grèce antique ont eu la volonté et la capacité d'inventer le genre théâtral dont les caractéristiques essentielles a été d'être une thérapie et une catharsis.

Sophocle, Euripide, Eschyle ont produit des pièces théâtrales reconnues comme chefs d'œuvre de tous les temps. La production en nombre impressionnant de leurs pièces est due à l'imagination fertile de ces dramaturges des siècles antiques qui ont précédé l'avènement du christianisme. Comme Euripide qui avait composé plus de cent pièces théâtrales, les auteurs ont l'intelligence de théâtraliser en la pérennisant l'histoire de la société



extrêmement riche en événements dramatiques. Ce qui explique l'écrasante majorité des tragédies inspirées des guerres, comme la guerre de Troie et la politique guerrière des dirigeants, à l'exemple de Périclès qui cherchait à faire de la Grèce une puissance maritime. Le théâtre a été joué sur la place publique au profit d'une population qui en avait besoin pour s'empiffrer, se détendre, retrouver ses repères, se connaître par rapport aux autres peuples, repenser l'avenir en mieux, évoluer vers le meilleur en évitant le pire.

Quel a été l'impact des autres arts sur l'état d'esprit des gens

Le résultat a été des plus positifs, au vu de l'observation faite au fil du temps. Le vécu collectif nous a apporté la preuve des bienfaits de l'art. Par exemple, l'art de bien parler pour ceux qui en ont la maîtrise est une source de bonheur. Savoir bien parler, c'est savoir s'imposer dans tous les milieux, surtout le milieu professionnel, c'est aussi savoir convaincre et défendre ses intérêts dans un monde difficile où l'homme est un loup pour l'homme. Nous avons connu par ailleurs ce que les maîtres de la parole, lorsque celle-ci est sincère, peut avoir comme impact sur soi et par rapport à son environnement.

Savoir bien parler est un art qui est une qualité pour certaines professions

comme l'enseignement où le bon maître est celui qui en plus du niveau de culture, de connaissances générales et en pédagogie, est celui qui doit savoir bien parler pour être convaincant dans ses explications ou ses démonstrations et sa pédagogie. Et lorsqu'on est bardé de connaissances et d'expériences en matière de sciences de l'éducation, on doit savoir parler à toutes les catégories de public. Et c'est à la faveur de ces qualités essentielles que l'on est supposé avoir acquis toutes les compétences nécessaires pour faire de l'art un moyen de rendre le bonheur, surtout à ceux qui en ont le plus besoin.

À l'école, l'enseignant le plus doué fait travailler les petits enfants dans la joie et la bonne humeur. On raconte qu'un enfant avait été déclaré débile mental. Il avait doublé 3 fois la 1ère année du primaire, le directeur de l'école lui a conseillé d'aller consulter un spécialiste psychopathologue pour des séances de psychologie ou de psychothérapie. Un jour, pendant cette période de soins, un miracle s'était réalisé, le spécialiste traitant qui l'avait constaté. « Que lui avez-vous fait », avait-il dit à sa mère. « Nous l'avons confié à une jeune femme qui donne des cours avec douceur et ça été l'élément déclencheur. Il a déjà beaucoup appris » : à lire, à écrire, à réfléchir ». Dans ce cas, madame, ne revenez plus chez moi, continuez à faire travailler

vos fils chez cette enseignante très douée pour les cas pathologiques », ajoute le psychothérapeute qui n'avait pas connu de pareil cas. Et depuis, c'était le bonheur pour l'enfant qui ne demandait qu'à apprendre. Quant aux troubles d'hallucination, d'hystérie, l'anxiété qui frise la dépression, la musique et la chanson sont là pour apporter de quoi se libérer de ces maux. Des preuves ont été enregistrées depuis des siècles et attestent ce que la voix et les instruments peuvent provoquer comme changement en bien pour des cas pathologiques. Le théâtre, comme art très complexe puisqu'il associe d'autres arts comme la parole, la chanson, les couleurs, la musique, a été depuis l'antiquité un moyen d'assurer un dévouement bénéfique pour tous les types de spectateurs qui se mettent ainsi à l'abri de toutes les dérives sociales ou de situations compromettantes. C'est comme les gravures, le mélange des couleurs sous le pinceau des grands maîtres de la peinture, pour le bonheur d'autrui, souvent sans le savoir. Effectivement, on ne sait pas à l'avance l'impact heureux que peut avoir sur le public un tableau de peinture, un beau gâteau une table bien garnie, un discours bien fait oralement, les paroles d'un grand comique, œuvres d'art portant de belles signatures.

Abed Boumediene

TNA

Colloque international «Cheikh Abdelkrim Dali» du 25 au 27 avril

Le colloque scientifique international «Cheikh Abdelkrim Dali : dimension artistique, technique et historique nationale» se tiendra du 25 au 27 avril prochain au Théâtre national algérien (TNA) Mahieddine-Bachtarzi (Alger), a annoncé mercredi la présidente de la Fondation «Cheikh Abdelkrim Dali», Wahiba Dali.

Lors d'une conférence de presse, Mme Wahiba Dali, qui est la petite-fille de l'artiste Abdelkrim Dali (1914-1978), a précisé que ce colloque international, organisé à l'initiative de la Fondation «Cheikh Abdelkrim Dali», sous le patronage du ministère de la Culture et des Arts et en partenariat avec le Théâtre national algérien, revêtait un caractère scientifique et académique. Ce colloque, dont le comité scienti-

fique est présidé par le ténor de la chanson andalouse Nouredine Saoudi, verra la participation de chercheurs algériens et étrangers spécialisés dans le patrimoine de la musique algérienne classique, qui «retraceront l'œuvre et le parcours de cet éminent artiste, qui a contribué à la préservation de la musique andalouse algérienne».

Le champ culturel et le patrimoine artistique et musical algériens ont été, ces derniers temps, la cible de plusieurs tentatives malveillantes d'appropriation par certaines parties étrangères cherchant à s'accaparer les composantes de l'héritage culturel et identitaire caractéristique de notre personnalité algérienne authentique, a-t-elle dénoncé, appelant à contrecarrer cette falsifica-

tion qui va à l'encontre des vérités historiques liées aux éléments constitutifs de notre identité et de notre patrimoine culturel et musical que d'éminents artistes à l'image de Cheikh Abdelkrim Dali ont réussi à préserver. Mme Dali a, par ailleurs, fait savoir que les préparatifs étaient en cours pour le lancement de la nouvelle édition du «Prix Cheikh Abdelkrim Dali de la meilleure interprétation du chant andalou», qui vise, a-t-elle dit, à «promouvoir les jeunes talents» et à «enrichir le répertoire de la musique andalouse algérienne».

Pour sa part, le président du comité scientifique du colloque, Nouredine Saoudi, a relevé que cet événement international organisé à l'initiative de la Fondation «Cheikh Abdel-

krim Dali», abordera plusieurs thématiques visant à mettre en avant la contribution de cette figure artistique de premier plan dans le domaine de la formation artistique et l'écriture du patrimoine musical.

Dans leurs communications, les chercheurs issus d'universités algériennes, italiennes, françaises, espagnoles et tunisiennes mettront en lumière le riche parcours de l'artiste Abdelkrim Dali et son rôle dans la préservation de la musique andalouse algérienne, selon M. Saoudi.

L'intervenant a souligné l'importance de l'organisation de tels colloques internationaux pour faire connaître les efforts des artistes algériens dans la préservation de cet héritage culturel et musical ancestral.

R.C.

Championnat d'Afrique ITF/CAT

Les participants saluent la «très bonne organisation» de la compétition

→ Les participants au Championnat d'Afrique ITF/CAT des U16 (15-20 avril), clôturé samedi au Tennis club de Bachdjarah (15-20 avril), après six jours compétition, relèvent la «très bonne organisation» sur tous les plans de ce rendez-vous continental.

«L'organisation était très bonne depuis notre arrivée. C'est ma première venue en Algérie et j'estime que tout a été bien fait. Je tiens à féliciter les organisateurs et j'espère revenir très prochainement», a déclaré à l'APS, le coach de la Guinée Equatoriale, Amancio Bopa. De son côté, le coach des sélections égyptiennes, Nacer Mina, n'a pas caché sa satisfaction de l'organisation. «J'avoue que nous étions très à l'aise grâce à une organisation parfaite. Ca s'est bien déroulé. Les bonnes conditions nous ont permis de réaliser un parcours parfait. Merci aux organisateurs», a souligné, Nacer Mina. Pour sa part, le représentant des délégations du Botswana et du Lesotho, Dominique Raguin, a tenu à saluer les organisateurs. «Je n'ai pas grande chose à dire. L'organisation était parfaite. Tout était bien depuis notre arrivée jusqu'à



■ L'Algérie s'est contentée d'une médaille d'argent en double filles. (Photo > D. R.)

cette cérémonie de remise de prix aux lauréats. J'ai bien aimé le site du Tennis club de Bachdjarah qui est très bien entretenu. Je souhaite revenir très vite», a déclaré à l'APS, Dominique Raguin. Même son de cloche de la part du coach tunisien, Mehdi Abid, qui

estime que tous les moyens organisationnels ont été fournis par les organisateurs de la compétition. «Nous sommes habitués à venir en Algérie et ce n'est pas une surprise pour nous. L'organisation, les courts de tennis et l'hébergement étaient excellents. Merci à nos frères algé-

riens», a souligné Mehdi Abid. Des remerciements qui vont droit au cœur du président la Fédération algérienne de tennis, dont l'instance est l'organisatrice de cet événement sous l'égide de la Confédération africaine de tennis et la Fédération internationale de tennis.

«Nous avons postulé pour la deuxième année de suite tout en respectant le cahier de charge de la CAT (Confédération africaine de tennis, NDLR). Nous avons mis tous les moyens nécessaires pour réussir ce rendez-vous continental. Je tiens à remercier le ministère de la Jeunesse et des Sports, la wilaya d'Alger et l'administration du Tennis club de Bachdjarah pour leur grande contribution», a déclaré à l'APS, le président de la FAT, Nabil Cheriak. Le Championnat d'Afrique a été clôturé samedi au Tennis club de Bachdjarah (Alger) avec une large domination des sélections égyptiennes qui ont décroché trois titres sur quatre possibles. L'Algérie s'est contentée d'une médaille d'argent en double filles, grâce au duo Maria Badache et Kawter Abidat. Seize pays et un total de 55 athlètes (29 garçons et 26 filles) ont pris part aux rendez-vous d'Alger.

R. S.

EN DEUX MOTS

Coupe d'Algérie Mobilis 2024 : Désignation des arbitres des demi-finales

La Commission fédérale de l'arbitrage de la Fédération algérienne de football a procédé à la désignation des arbitres devant officier les rencontres des demi-finales de la Coupe d'Algérie «Mobilis» 2024 opposant le MC Alger au CS Constantine le mardi 23 avril 2024 au Stade Miloud-Hadefi d'Oran et CR Belouizdad – USM Alger au stade Nelson Mandela de Baraki le mercredi 24 avril 2024. La première demi-finale entre le MCA et le CSC sera dirigée par le directeur de jeu Benbraham Lahlou qui sera assisté de Gourari Mokrane et Ouard Benslama Yacine. Le quatrième arbitre sera Boukhalfa Nabil. La VAR a été confiée à l'arbitre international Mustapha Ghorbal, assisté de Ouahab Asma Fériel. La seconde demi-finale entre le CRB et l'USMA sera arbitrée par Bekouassa Lotfi, assisté de Zerhouni Abbes Akram et Abane Adel. Le quatrième arbitre sera Gamouh Youcef. La VAR sera dirigée par l'arbitre international Mustapha Ghorbal assisté de Ouahab Asma Fériel.

Championnat d'Afrique de hand

L'OM Annaba premier qualifié

→ L'OM Annaba, auteur de deux victoires en autant de matchs lors du premier tour du Championnat d'Afrique des vainqueurs de coupes, qui se poursuit à Oran, s'est qualifié au tour principal de la compétition, une performance saluée, samedi, par son entraîneur Hichem Boudrali, revoyant à la hausse ses ambitions. «C'est une belle performance pour la première participation de notre club dans une compétition internationale. Je rends hommage à mes joueurs, les artisans prin-

cipaux de cette prouesse», a déclaré l'ancien international algérien à l'APS. Logé dans un groupe B composé également de l'autre représentant algérien le CRB Mila ainsi que le club ivoirien de Red Star, l'OMA a réalisé un carton plein en battant, jeudi, les Ivoiriens (28-20), avant d'enchaîner, le lendemain, face au CRB Mila (30-27), qui a remplacé Caïman (Congo) à la dernière minute. «Désormais, nous visons les demi-finales de l'épreuve. Ce sera une manière pour

nous de nous racheter de notre parcours décevant en championnat d'Algérie, après avoir échoué à nous qualifier aux Play-off», a ajouté Boudrali, qui avait gagné, en tant que joueur, la troisième place dans ce même championnat avec l'autre club d'Annaba, le SRA, en 2002 à Tunis. «Certes, ce sera difficile dans une compétition marquée par la présence des meilleures équipes africaines, mais nous voulons que notre participation dans ce championnat soit mise à profit pour relancer la petite balle annabie, qui a perdu énormément de son aura lors des der-

nières saisons», a-t-il ajouté. Pour ce faire, le coach de l'OMA espère «une meilleure implication des autorités locales en assistant le club», a-t-il dit, déplorant le manque de moyens dont souffre l'Olympique, un facteur qui, selon lui, a freiné l'équipe dans sa progression, après avoir remporté un trophée historique de Coupe d'Algérie, la saison passée. «Nous avons aussi de bonnes équipes dans les jeunes catégories, qui constituent l'avenir du handball de l'OMA et qui ont besoin d'une meilleure prise en charge», a-t-il insisté.

ES Aïn Touta

Boussebt nouvel entraîneur

→ La direction de l'ES Aïn Touta de handball a désigné l'ancien international algérien Mourad Boussebt à la tête de la barre technique de son équipe «Messieurs» qui participe actuellement au Championnat d'Afrique des clubs vainqueurs de coupes à Oran (17-27 avril), a appris l'APS, samedi, auprès du directeur technique de ce club, Mounir Abdeddaim. Boussebt (64 ans) remplace Achraf Hayoun, qui a jeté l'éponge après la défaite face à l'ES Skikda (23-25), jeudi dernier à la salle du complexe olympique Miloud-Hadefi, comptant pour la première journée de la compétition (Gr. A), a précisé la même source. Le nouvel entraîneur de l'ESA dispose d'un riche palmarès dans sa carrière de coach, après avoir exercé essentiellement dans les pays du Golfe, notamment au club de Mascate (Oman) entre 2012 et 2019, avec en prime 13 titres

locaux (4 championnats, 5 coupes et 4 super-coupes). Il a aussi dirigé la sélection de ce pays en 2021. Éliminé dès le premier tour de l'épreuve continentale, après une deuxième défaite face à Al Ahly d'Égypte (31-36), vendredi au Palais des sports Hamou-Boutlélis, l'ESA se contentera de jouer les matchs de classement (9e-12e) place, qui débiteront lundi. «C'est une grosse déception pour nous, dans la mesure où nous nous sommes déplacés à Oran avec de grosses ambitions. Cela dit, ça reste une bonne expérience pour nos joueurs. Nous allons profiter des matchs de classement pour préparer les Play-offs du championnat d'Excellence où nous sommes censés nous racheter en tablant sur la conservation de notre titre gagné lors des deux précédents exercices», a encore dit Abdeddaim.

Championnat d'Afrique de volley

L'ASVB en quarts de finale, le WAT éliminé

→ L'ASV Blida a brillamment validé son billet pour les quarts de finale du Championnat d'Afrique des clubs en disposant des Congolais de la Green Team (3-0), ce samedi au Caire (Égypte). Afin d'aller chercher cette qualification, les Blidéens n'ont laissé aucune chance à leur adversaire du jour. En effet, les gars de la ville des roses ont survolé le premier set (25-18), avant de confirmer leur domination durant le reste de la partie (25-19, 25-22). En revanche, c'est la fin de l'aventure pour le WA Tlemcen. Pour sa première participation à cette joute continentale, le WAT a vu son parcours s'arrêter aux portes des quarts de finale après avoir

été battu par la formation rwandaise de Police VB. Les Tlemcéniens quittent la compétition la tête haute, car ils ont tout donné dans un match qui s'est achevé au tie-break (2-3 : 27-25, 28-30, 25-22, 19-25, 5-15). Concernant les autres qualifiés pour les quarts de finales, ils ont pour noms : Port Authority (Kenya), Al Nasr SC (Libye), Port autonome de Douala (Cameroun) et le tenant du titre, Mouloudia de Bou Salem (Tunisie). En quarts de finale seront, l'hôte du tournoi, Al-Ahly SC sera opposé aux Congolais de Club Espoir (RDC), alors que les Marocains du FUS de Rabat affronteront Prison du Kenya.



Quotidien national d'information. Édité par la Sarl SEDICOM au capital social de 100 000 DA.

Rédaction - Direction - Administration : Maison de la Presse, 1, rue Bachir Attar, Place du 1^{er}-Mai - Alger. Tél. : 020.06.45.89 Fax : 020.06.45.41

Compte bancaire : CPA 103 400 089711. 114, rue Hassiba-Ben Bouali, agence Les Halles. Membres fondateurs : Gérant, directeur de la publication: Abdelwahab Djakoune Rédacteur en chef : Radia Zerrouki Composition PAO La Nouvelle République Impression Alger : SIMPRAL Tirage : 2500 exemplaires 16 - Pages Oran : SIO. Constantine : SIE Diffusion centre : SEDICOM. Ouest : SPDO. Est : El Khabar. Sud : Trag diffusion Publicité : La Nouvelle République, Maison de la Presse. Tél. : 020.06.42.04 Fax : 020.06.45.41 E-mail : ln98redaction@yahoo.fr/E-mail pub : ln98publiscite@yahoo.fr

«Pour votre Publicité s'adresser à : l'Entreprise Nationale de communication, d'Édition et de Publicité»

Agence L'ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger. Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42 Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45 020.05.13.77

E-mail: agence.regie@anep.com.dz programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Conception : Studio Baylaucq, Paris, France. Tél. : +331 44.90.80.40 Les manuscrits, photographies ou tout autre document adressés à la rédaction ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation.

en direct

Championnat d'Afrique de hand

L'OM Annaba premier qualifié

le match à suivre football

Championnat d'Afrique de volley

L'ASVB en quarts de finale, le WAT éliminé

Coupe d'Algérie Mobilis 2024

Désignation des arbitres des demi-finales

Kayla Nemour

Une gymnastique en Or

L'Algérienne Kaylia Nemour a remporté samedi la médaille d'argent de l'épreuve de la poutre à la quatrième et dernière étape de la Coupe du monde 2024 de Gymnastique artistique, qui s'est déroulée du 17 au 22 avril courant à Doha (Qatar).

Pour la précision, elle est née le 30 décembre 2006 à Saint-Benoît-la-Forêt (Indre-et-Loire), et est sacrée championne de France espoir du concours général individuel de gymnastique artistique en juin 2019 à Saint-Brieuc.

Elle rage de remporter d'autres médailles

«Non, ce n'est pas de la gymnastique artistique. Pour une simple raison, c'est que, lors d'une compétition de Team Gym, on ne voit ni poutre, ni saut de cheval, ni cheval d'arçon, encore moins de barres parallèles, ni de barres asymétriques. «On a en face, ou dans les airs, une Algérienne qui refuse de se laisser abattre par les expérimentées. Elle veut sa place, et une place pour l'hymne national algérien. Elle n'a que 17 ans, 17 printemps seulement, et elle mord déjà ses premières médailles. Parmi lesquelles celles de l'or et du bronze. Ce qui est extraordinaire dans cette jeune, et qu'elle croit en elle. Elle croit encore en ses performances et en son avenir. Sa maman Stéphanie Nemour avouait : «Prendre la nationalité algérienne, c'est le meilleur choix que nous ayons fait. Elle est heureuse». Et avec elle toute l'Algérie sans doute. Kaylia Nemour, elle, enchaîne : «C'est un truc de fou, le Président a tweeté pour moi, wow !» Le président de la République Abdelmadjid Tebboune déclarait : «Nous continuerons à vous soutenir et à vous assister dans votre brillante carrière».

Le message aux gestionnaires de sa Fédération

Un message est forcément délivré par elle en direction des gestionnaires de sa fédération, celui de dire : «Soyez à mes côtés nous réussirons d'autres étapes, d'autres victoires et d'autres médailles qui fleuriront notre emblème national». Un clin d'œil aura donc suffi parce qu'elle veut se sentir soutenue, encadrée et défendue lorsque les circonstances l'exigent.

L'Algérienne de 17 ans a obtenu la note de 13.400, derrière l'Ukrainienne Anna Lashchevska (13.500), alors que la médaille de bronze est revenue à l'Italienne Chiara Barzasi (12.900). Ce n'est pas de la gymnastique pure, mais cela y ressemble un



La revanche de Kayla Nemour.

(Photo > D. R.)

peu. Discipline qui commence à trouver une meilleure place dans les médias et dans les commentaires des professionnels, la Team Gym met surtout en avant l'esprit d'équipe.

Elle termine tête du classement général Coupe du monde 2024

Eh oui ! Nemour à Doha, c'est sa deuxième médaille qu'elle partage avec toute la nation, après celle en or décrochée vendredi aux barres asymétriques avec une note de 15.366 à Cottbus (Allemagne), et de la 3^e étape organisée à Bakou (Azerbaïdjan). Elle termine ainsi en tête du classement général de cette épreuve.

«Nemour, elle, y était déjà qualifiée, et bien avant de venir au Qatar... Cette quatrième et dernière étape de la Coupe du monde de Gymnastique artistique à Doha a permis à la Philippine Ruivivar Levi et à la Néo-Zélandaise Georgia-Rose Brown de décrocher les deux derniers billets qualificatifs aux JO de Paris».

Prête pour les prochains Championnats d'Afrique

En plus des médailles d'or et d'argent qu'elle a glanées à Doha, Nemour a profité de cette compétition mondiale pour préparer les prochains Championnats d'Afrique, prévus du 30 avril au 7 mai prochains à Marrakech (Maroc). Selon les organisateurs, cette dernière étape de Coupe du monde a enregistré une participation exceptionnelle de plus de 250 gymnastes, représentant 69 na-

tions. A l'issue des quatre manches de la Coupe du monde, les deux premiers dans chacun des quatre agrès (Au maximum un par pays et par agrès), d'une nation non qualifiée, décrochent un billet individuel pour les prochains Jeux olympiques d'été. Cependant, les gymnastes doivent participer à un minimum de trois manches sur les quatre pour être éliminées.

Les encouragements du président de la République

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avait félicité la championne Kaylia Nemour pour la médaille d'or de gymnastique remportée en Allemagne. «Nouvelle performance pour la surdouée Kaylia Nemour à la Coupe du monde de gymnastique en Allemagne. Une médaille d'or amplement méritée... Nous continuerons à vous soutenir et à vous assister dans votre brillante carrière», a écrit le président de la République sur son compte officiel.

Pourquoi a-t-elle choisi l'Algérie ?

Selon le journal «Diasporadz», un différend sur son état de santé surgit alors entre son club d'Avoine (Indre-et-Loire) et la Fédération française de gymnastique. Alors que le médecin de son club l'autorise à reprendre son activité, après des mois de rééducation, la Fédération française s'y oppose. «Il y a eu un problème à un moment parce que cette gymnaste était blessée, que sa blessure est grave et qu'il y avait besoin d'en contrôler l'évo-

lution», a justifié le président de la Fédération française James Blateau.

C'est fin mai 2023 que Kayla Nemour est enfin autorisée à changer de nationalité sportive, après une forte mobilisation de sa famille, de son club et de quelques gymnastes. C'est ainsi qu'elle participe sous la bannière de l'Algérie aux Championnats d'Afrique à Pretoria, et décroche la médaille d'or du concours général individuel et la médaille de bronze par équipes, se qualifiant ainsi pour les Championnats du monde 2023 et pour les Jeux Olympiques de 2024 à Paris.

Le regret de la Fédération française

Selon toujours le journal «Diasporadz», les dernières déclarations du président de la Fédération française, laissent apparaître une note de regret, après la consécration de Kayla Nemour. «Puisqu'elle s'est toujours entraînée en France et qu'elle a toujours vécu ici, j'aurais préféré qu'elle soit avec nous en équipe de France, mais ce n'est pas le cas», a déclaré le président James Blateau, interrogé par l'AFP quelques jours avant les Mondiaux. Et de se justifier : «Nous, en tout cas, on est droit dans nos bottes. C'est-à-dire que quelqu'un dont le corps est en danger, on a considéré qu'il fallait faire ça. Ce n'est pas contre la jeune fille, ni contre le club ou contre je ne sais quoi, c'est pour sa santé».

H. Hichem

Bein sports 1 : AC Milan - Inter Milan à 20h
 Bein sports 2 : FC Séville - Real Majorque à 20h